



N°53

Juin
2024

m Bulletin municipal de Marmoutier



MAIRIE DE MARMOUTIER

5 place du Général de Gaulle BP 25
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03 88 70 60 08
Maire : M. Jean-Claude WEIL
Du lundi au jeudi : 8h-12h / 14h-18h
Le vendredi : 8h-12h / 14h-17h
Fermeture : mercredi matin
mairie@marmoutier.fr
www.marmoutier.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE

16 rue du Zornhoff - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 12 29
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Le vendredi : 8h30-12h / 13h-16h
Président : M. Dominique MULLER
www.cc-paysdesaverne.fr

BIBLIOTHÈQUE

20 rue de l'Ecole - 67440 Marmoutier
Tél. : 09.70.16.54.67
Mardi et Jeudi de 14h à 17h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Vendredi de 17h à 19h
Samedi de 14h à 17h
Responsable : Mme Virginie ESCHENLOHR
<http://bibliothequemarmoutier.blogspot.fr>
Facebook : Bibliothèque Marmoutier

CIP L'ATELIER DE L'ORGUE

50 rue du Couvent - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 71 46 84
bonjour@latelierdelorgue.fr
www.latelierdelorgue.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SAVERNE

4 rue Poincaré - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 91 80 47
contact@tourisme-saverne.fr
www.tourisme-saverne.fr

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICOSOCIALE

39 rue de Dettwiller 67704 Saverne Cedex
Tél. : 03 69 33 20 00 / 03 69 33 20 01
Assistante sociale : Mme Brigitte HEIDINGER

MISSION LOCALE DE SAVERNE

16 rue du Zornhoff - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 10 08
Liste des assistants maternels agréés :
www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modesgarde/liste-assistants-maternels

ROSACE-FIBRE

Pour les personnes pas encore clientes du réseau fibre : <https://www.rosace-fibre.fr/>
Contact - 03 68 67 00 00

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

(impôts, trésorerie, factures d'eau, ordures ménagères, etc...)
11 rue Sainte Marie - BP 80129
67703 Saverne Cedex
Tél. : 03 88 03 12 50
Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00
Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h00
Mail du Service des impôts des particuliers et des impôts des entreprises (SIP-SIE) :
sip-sie.saverne@dgif.finances.gouv.fr
Mail de la Trésorerie :
t067124@dgif.finances.gouv.fr

GENDARMERIE NATIONALE

7 rue du Sindelsberg - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 04

CENTRE DE SECOURS

Place du Heckberg - 67440 Marmoutier
Chef de Corps : capitaine Cédric FAESSEL

LA POSTE

17 rue du Gal Leclerc - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 03 22 31
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h-11h15 / Samedi : 9h-12h

GAZ DE FRANCE

Urgence sécurité : 0800 47 33 33

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)

Siège : 03 88 19 29 19
Espace Européen de l'Entreprise 67309
Schiltigheim Cedex

MAISON DE L'ENFANCE

1 allée de Sasbach-Obersasbach
Multi-accueil : 03 67 41 00 00
Directrice : Audrey SCHUSTER
Périscolaire Maternelle : 03 67 41 00 04
Directrice : Audrey SCHLEGEL
RAM Réseau d'Assistants Maternelles
Responsable : Corinne SCHULER
Tél : 03 67 41 00 02

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Tél. : 03 88 70 62 44
Directrice : Mme Stéphanie CHRISTOFFEL

PÉRISCOLAIRE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

4 chemin du Schlossgarten - Marmoutier
Tél. : 03 88 89 24 91
Directrice : Mme Julie ZOBEL

COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

2 rue Albert Schweitzer - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 66 78
Principale : Mme Véronique LUTZ

SIVOS : SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE

Tél : 03 88 03 23 37
www.sivos-marmoutier.fr
5, place du Général de Gaulle
Secrétaire : Sharon THOMAS
Président : Aimé DANGELSER

SMICTOM DE SAVERNE

(collecte des ordures ménagères)
Tél. : 03 88 02 21 80
Déchèterie de Marmoutier : Rue de Biegen
Lun : 10h-12h ; 13h-18h Mar-Ven : 13h-18h Sam :
9h - 18h

PAROISSE CATHOLIQUE

Presbytère catholique - Marmoutier 8 place du Général de Gaulle
Tél. : 03 88 70 61 42

PAROISSE PROTESTANTE

Presbytère protestant
48 rue Principale - 67700 Furchhausen
Tél. : 03 88 70 20 15

PERMANENCE UNIAT

À la mairie (salle B) sur rendez-vous, à prendre au siège de Strasbourg
Président : M. Michel BODEIN
Tél. : 03 88 15 00 05

SAV FRANCE TÉLÉCOM

1013 (particuliers) - 1015 (professionnels)
1017 (entreprises) : 7j/7 et 24h/24
Dérangement important, génie civil endommagé (chute d'arbre sur ligne téléphonique...), dérangements collectifs.
Délai d'intervention : 48 h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Guy Pfeiffer - Permanences en mairie tous les vendredis à partir de 14h.
Sur rendez-vous : téléphoner au standard de la mairie au 03 88 70 60 08 ou e-mail à guy.pfeiffer@conciliateurdejustice.fr

URGENCES : > PORTABLE : 112 > SAMU : 15

> POMPIERS : 18 > MÉDECIN DE GARDE : 15



INFOS MUNICIPALES

- P.4** Edito
- P.5** Principales décisions du conseil municipal
- P.11** Etat civil
- P.12** Travaux

SPORT

- P.13** Boxing Club

VIE LOCALE

- P.14** Collège Léonard de Vinci
- P.17** Foyer Air et Vie
- P.18** Multi-accueil « le Bois Joli »
- P.20** Visite de Mme la Préfète, Villages d'Avenir
- P.21** Caritas Alsace
- P.22** Fête des aînés
- P.23** ACAM Zunft
- P.23** Inauguration terrain de pétanque
- P.24** Du Sapin au Baobab
- P.25** Dossier : Fouilles archéologiques de la Chapelle Saint-Denis
- P.33** Mar'mots
- P.34** Office Municipal des Sports, Loisirs, Culture
- P.35** Carnaval de Marmoutier
- P.35** Information fibre optique

HISTOIRE

- P.36** Association de Sauvegarde et Valorisation du Patrimoine 1799

CULTURE ET LOISIRS

- P.38** Festival Récup'Art 2024
- P.39** Exposition à l'Atelier de l'Orgue
- P.40** Aquilea, 1300 ans de la renaissance de l'Abbatiale
- P.42** Musée du Patrimoine et du Judaïsme Alsacien
- P.43** École de Musique Daniel Jurquet
- P.44** 20 ans du FAM Pierre Valdo

ENVIRONNEMENT

- P.46** Trésors de nos Vergers
- P.47** Journée citoyenne du 15 juin
- P.48** Lions Club
- P.49** Club Vosgien
- P.50** Le Bonheur est dans le Pré
- P.52** Pacte pour la transition : usage du vélo

INFOS MUNICIPALES

- P.58** Expression du groupe majoritaire
- P.59** Expression du groupe minoritaire

Marmou t'sais ? La newsletter de Marmoutier



« MARMOU T'SAIS ? » EST NÉ !

Vous êtes déjà plus de 150 à vous être abonnés à la Newsletter de la Ville de Marmoutier, qui vous informera régulièrement sur les évènements et les choses à vivre sur Marmoutier.

Vous pouvez continuer à vous inscrire via marmoutier.fr ou le QR code que vous trouverez ci-dessus. « Marmou t'sais ? » sera un complément au Bulletin Municipal (que vous tenez dans les mains et que vous recevez tous les semestres dans votre boîte aux lettres), à l'agenda du site Marmoutier.fr ainsi qu'à notre page Facebook qui relaie également les évènements municipaux et associatifs.

Trois canaux qui ne vous donneront plus d'excuses pour rater ce qu'il se passe en ville !

www.marmoutier.fr

CHÈR(E)S MAURIMONASTERIEN(NE)S,

Chèr(e)s Maurimonastérien(ne)s

Le propos liminaire de mon édito débute souvent par un constat sur la politique et l'environnement. Les conflits à travers notre planète sont de plus en plus nombreux souvent asymétriques, meurtriers et sans perspective de paix durable.

Les conséquences du dérèglement climatique font l'actualité quotidienne. L'ordre du monde a fondamentalement changé avec le retour des nationalismes par toutes ses formes et le repli sur soi.

Notre actualité politique immédiate, se sont les élections européennes du 09 juin qui j'espère vont amplifier ces débats, même si on parle davantage de politique intérieure. Le fait de l'existence Européenne ne fait plus débat et est un fait pratiquement acquis par l'ensemble des partis politiques ; le modèle « Brexit » de la Grande-Bretagne n'est pratiquement plus d'actualité ; néanmoins, la question de fond qui se pose est « Quelle Europe voulons nous ? ».

Avec la montée annoncée des extrêmes droites en Europe, souvent de nature différente, même antagoniste suivant les pays, ces extrémismes auront un impact négatif sur l'esprit européen. L'esprit du « plus jamais ça » d'après la terrible déflagration de la 2ème Guerre Mondiale qui a fortement et durablement affaibli l'Europe et les Pays Européens, n'est plus d'actualité : les générations ont passé.

Il y a un adage qui dit « qui oublie son passé est condamné à le revivre ». Le nationalisme « conquérant » est à nouveau à l'œuvre en Russie contre l'Ukraine. La Covid 19 nous a montré que nous étions désarmés face à la pandémie et que face à l'agression Russe, la nécessité de résister militairement passe par un réarmement militaire de l'Europe. Tout le monde peut se rendre compte que sans l'Europe nous ne faisons plus le poids. Nous avons un vaste chantier en commun : réarmement militaire, économique, nouvelles technologies, défi démocratique.

Il est seulement à déplorer que le débat tourne plus autour de la politique intérieure française qu'autour des défis Européens. Pourtant on pourrait parler de

la Politique Agricole Commune. Il est vrai qu'elle coûte chère, mais c'est le prix de notre indépendance alimentaire. Nous pourrions également parler de Galiléo, ou d'ERASMUS qui est pleinement une réussite Européenne.

ERASMUS (EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students) est né en 1987 grâce à l'obstination de Mme Sofia Corradi, la « mamma Erasmus », et inauguré politiquement par M. Jacques DELORS. Outre la mobilité des étudiants, ce programme reconnaît les diplômés étrangers, bénéficie au programme d'échanges et de coopération entre les universités européennes. Depuis, d'autres pays font aujourd'hui partie d'ERASMUS, comme l'Islande, le Lichtenstein, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie et la Turquie. Au début 3000 étudiants, et plus d'un million par an aujourd'hui. 15 millions de personnes ont bénéficié de ces échanges et 1 million de bébés sont nés de couples formés lors de ces voyages.

La mobilité s'étend aux apprentis, aux stagiaires, aux enseignants, aux formateurs, aux sportifs, etc. Le budget est de 26.6 Milliards pour la période de 2021 à 2027. Ainsi nous pouvons aussi parler positivement de l'Europe, des réussites au bénéfice des Européens, même si tout n'est pas parfait. Localement nous prenons part à cette construction à travers le jumelage, la rencontre des Jeunes, par les écoles, ICE...

L'Europe est l'héritière d'une longue histoire, initiée par les celtes, les premiers Européens, la culture Gréco-latine, la religion Judéo-Chrétienne, le Temps des Abbayes et des Cathédrales, la Renaissance des lumières du 18ème siècle, les droits des hommes et des femmes. C'est un phare pour le monde, un modèle universel même si par les guerres, le fascisme et le colonialisme, notre civilisation a connu des failles grave et que notre modèle est contesté par un courant anti-occidental.

A nous de reprendre le flambeau de cette universalité dans le respect de tous les peuples.

Jean-Claude WEIL,
Maire de Marmoutier



CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 27 novembre 2023

- Subventions de fonctionnement aux associations 2023

Désignation association	Subvention 2023	<i>pm subvention 2022</i>
Football Club Marmoutier	862 €	957 €
Cercle St Etienne-Tennis de table	1 549 €	535 €
Société de Gymnastique 06 -SG06	1 626 €	947 €
Alpha Handball	3 267 €	3 070 €
Boxing Club Marmoutier	1 845 €	1 646 €
Magy's (gymnastique)	2 401 €	1 549 €
Sabo Rando	-	-
TOTAL	11 550 €	8 704 €

Désignation association	Subvention 2023	<i>pm subvention 2022</i>
Association Education Canine Marmoutier AECM	600 €	700 €
Amis de l'orgue Silbermann	1 000 €	770 €
Carnaval	1 170 €	1 000 €
Chorale Sainte Cécile	1 000 €	870 €
Communes sans Frontières	650 €	400 €
Du sapin au baobab	750 €	600 €
Ecole des Trompes de Chasse Marmoutier ETPM	850 €	770 €
La Forge	1 420 €	1 220 €
Le Bonheur est dans le Pré	910 €	570 €
Country Club Let's dance	800 €	720 €
Mar'mots	1 200 €	940 €
Maurirock	1 080 €	1 010 €
TOTAL	11 430 €	8 704 €

- Acquisition d'une nouvelle chaudière pour l'ancienne gare pour un montant de 29 501.42 € TTC
- Approbation de la proposition de fonds de concours de 49 519.82 € versé par la Communauté de Communes du Pays de Saverne au titre de la participation à la révision du Plan Local d'Urbanisme,
- Approbation de la convention de prestation intellectuelle avec OTE Ingénierie pour un montant de 8 000 € HT en vue de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

- Information relative à l'attribution des marchés pour la création d'un parking et d'un sas à la salle communale comme suit :

Lot - Intitulé	Attributaire	Montant € HT	Montant € TTC
1 -Terrassement - VRD	SCRE -Hérange	30 168.42 €	36 202.10 €
2 - Gros-œuvre, plâtrerie, chape, carrelage	OCEAN-Saverne	20 768.52 €	24 922.22 €
3 - Charpente, couverture, zinguerie	Strub - Ingenheim	8 411.90 €	10 094.28 €
4 - Menuiseries extérieures	Menuiserie Richert-Marmoutier	22 090.34 €	26 508.41 €
Total		81 439.18 €	97 727.10 €

Conseil Municipal du 29 janvier 2024

- Création de deux emplois permanents d'Adjoint Technique et d'Adjoint Territorial du Patrimoine suite à arrivée à échéance de ces deux emplois par la voie contractuelle,
- Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents communaux,
- Acquisition du terrain section 25 parcelle 183 « Untere Limmermatt » de 7.19 ares, appartenant aux consorts Eck, pour un montant net de 1 438 €,
- Désaffectation et déclassement d'une enclave du domaine public communal Section 4 n°169 de 0.49 are et échange avec le bâtiment sis 7 quartier Saint Denis (avec soulte de 21 985.56 €)
- Information attribution des lots de chasse pour la période 2024-2033 :

N° du lot	Nom du locataire	Superficie en ha	Loyer annuel en Euros	Procédure d'attribution
01	Association de Chasse du Moulin de Champagne	230.67	4 463 €	Gré à gré
02	Dambacher Eric	203.91	1 223 €	Gré à gré
03	Italiano Marc	214.37	2 018 €	Gré à gré
04	Huttel Gerner Caroline	202	2 300 €	Appel d'offres
	<i>Total chasse communale</i>	850.95	10 004 €	
Chasse réservée	KUHN SA	37.06	435.45 €	
Enclaves	O.N.F.	40.77	479.04 €	
	Total des réserves et enclaves (+B)	77.83	914.49 €	

- Information Commission de Contrôle des listes électorales 2024-2026 :

MEMBRE	TITULAIRE	SUPPLEANT/E
Conseiller municipal n° 1	M. DANGELSER Aimé	Mme FIXARI Claude
Conseiller municipal n° 2	M. HALFAOUI Matthieu	M. MONNERIE Sébastien
Conseillère municipale n° 3	Mme SCHULTZ Dorothée	Mme VITORINO Clarisse
Conseiller municipal n° 4	M. MULLER Jean-Louis	Mme ITALIANO Angèle
Conseiller municipal n° 5	M. MUCKENSTURM Jean	M. RECHT Pierrot

Conseil Municipal du 8 avril 2024

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2023 dont les résultats sont les suivants :

Libellé	Prévision	Réalisation
Section de fonctionnement		
• Dépenses	2 882 905.46 €	2 080 661.52 €
• Recettes	2 882 905.46 €	2 220 348.75 €
EXCEDENT		139 687.23 €
Section d'investissement		
• Dépenses	1 872 929.35 €	911 182.97 €
• Recettes	1 872 929.35 €	563 008.51 €
DEFICIT		348 174.46 €
RESULTAT		- 208 487.23 €

- Détermination des taux des contributions directes – maintien des taux de 2023 :

Désignation des taxes	Taux 2023	Taux 2024
• Taxe foncière sur les propriétés bâties	24.47 %	24.47 %
• Taxe foncière sur les propriétés non bâties	63.87 %	63.87 %
• Taxe d'habitation	4.31%	4.31 %

Proposition de budget primitif 2024

En section de fonctionnement, les crédits de 2023 sont reconduits dans leurs grandes lignes, et en section d'investissement, les principales orientations sont les suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	2 987 449.50 €	RECETTES	2 003 241 €
Total	2 987 449.50 €	<i>dont résultat 2023 c/002</i>	984 208.50 €
		Total	2 987 449.50 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	1 345 215.66 €	RECETTES	1 125 066.50 €
		<i>Report 2023 c/002</i>	220 149.16 €
		Total	1 345 215.66 €
TOTAL	4 332 665.16 €	TOTAL	4 332 665.16 €

OPERATION	RAR	Propositions	Total
84-Abbatiale		175 097 €	
Architectes		175 097 €	
Travaux massif occidental			
109-Atelier municipal			41 220 €
Aire de lavage	11 220 €	30 000 €	41 220 €
136 -Mur Blanc			10 000 €
Couvertines		10 000 €	10 000 €
138-Opérations immobilières		340 000 €	
Soulte bât. Quartier St Denis		20 000 €	
Chaudière 48 r. Couvent		10 000 €	
Terrains		40 000 €	
Acquisitions diverses		270 000 €	
140-Matériels, équipements		50 000 €	70 388 €
Tonnelles		8 000 €	
Racks rangement tables		20 000 €	
Groupe électrogène	20 388 €	22 000 €	
141-Services techniques		22 000 €	
Racks stockage matériaux		3 400 €	
Débroussailleuse à batterie		1 300 €	
Broyeur d'accotement		8 100 €	
Petit équipement		9 200 €	
142 - Salle communale		30 000 €	115 633 €
Travaux parking	85 632,60 €	12 368 €	
Maîtrise d'œuvre		10 000 €	
Mission SPS		1 800 €	
Complément Rauscher		5 832 €	
150-Eclairage public		65 000 €	67 068,8 €
Relamping rue de la Source	2 068,80 €	8 416 €	
Candélabres rue Schwartzweg		56 584 €	
162-Chapelle Saint Denis		10 700 €	
Inrap solde		10 700 €	
167-Plateau évolution		7 000 €	
Nettoyage synthétique		7 000 €	
172-Signalétique		16 000 €	23 681,26 €
	7 681,26 €		
Tables pique nique		5 000 €	
Plateforme WC		11 000 €	
173-Ancienne gare		30 000 €	
Chaudière		30 000 €	
174-Salle polyvalente		108 200 €	
Maîtrise d'œuvre-travaux		108 200 €	
177-Espaces verts		20 000 €	
Création d'une mare		20 000 €	

179-Pump track		150 000 €	
Création d'un pump track		150 000 €	
185-Aménagement des places		5 000 €	
Solde étude CAUE		5 000 €	
193-Extension réseau		20 000 €	
PUP Guilli?	14 892 €	20 000 €	
200-PLU			9 600 €
Etude modification	9 600 €		

Les deux principaux chantiers à venir sont la restauration du massif occidental de l'abbatiale et la rénovation thermique de la salle polyvalente du Heckberg qui a 43 ans, sur ce dernier point M. le Maire insiste sur la priorité à donner à la réfection de la toiture.

Mme Mercédès AUBURTIN rappelle que l'épargne communale étant faible, l'attribution de subventions sera nécessaire pour financer les travaux. La labellisation de la commune comme « Village d'avenir » pourrait permettre de bénéficier d'une assistance technique de l'Etat au montage des dossiers. M. le Maire précise qu'une réunion est prévue jeudi 11 avril avec la Directrice de la DRAC Grand Est, le Conservateur Régional des Monuments historiques ainsi que le Sous-Préfet de Saverne pour le chantier de restauration de l'abbatiale, pour laquelle on pourrait espérer obtenir des subventions à hauteur de 80%, le problème est la TVA que nous ne récupérerons que deux ans après le règlement des factures, contrairement aux intercommunalités. Quant à la salle, vu la position de l'Etat, avec 10 milliards d'euros d'économie cette année etc..., sans subvention nous ne pourrions pas faire les travaux prévus..

Concernant les opérations immobilières, il s'agit de l'acquisition d'un bâtiment en péril à démolir au Quartier Saint-Denis et la création d'un parking à la place. Il s'agit également de prévoir des acquisitions pour animer le centre ville en manque de brasserie ou de restaurant avec de plus grandes amplitudes d'ouverture, notamment le week-end. Mme Mercédès AUBURTIN annonce qu'en ce qui concerne la salle communale, nous avons eu une bonne nouvelle à savoir que la Collectivité Européenne d'Alsace nous a notifié une subvention de 20 264 €.

- Demande de subvention pour le projet de création d'un pumtrack ; l'emplacement pressenti, à la place du terrain d'entraînement, rue du Stade, est controversé compte tenu du risque de nuisances pour les riverains ; la demande de subvention sera néanmoins déposée notamment auprès de la Région Grand Est qui a lancé un appel à projet avec la date limite du 30 avril 2024 :

DEPENSES HT		RECETTES	
Espace pump track	150 000 €	Etat 15%	22 500 €
		Région Grand Est 50%	75 000 €
		CeA 15%	22 500 €
		Autofinancement 20%	30 000 €
TOTAL	150 000 €	TOTAL	150 000 €

- Demande de subvention création d'une mare au Schlossgarten

- Approbation du plan de financement prévisionnel de la rénovation énergétique de la salle polyvalente du Heckberg :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Travaux de toiture	155 000 €	Etat Fonds vert	140 000 €
Isolation des façades	115 000 €	Etat DETR/DSIL	70 000 €
Remplacement des menuiseries extérieures	260 000 €	Région Climaxion	80 000 €
Autres travaux	70 000 €	Région Cadre de Vie	70 000 €
		Fonds Attractivité Alsace (CeA)	120 000 €
		Commune de Marmoutier	120 000 €
TOTAL	600 000 €	TOTAL	600 000 €

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Remplacement de 24 candélabres	47 153 €	Etat Fonds Vert 20%	10 131 €
Relamping rue de la Source	3 506 €	Région Grand Est-CEE	1 680 €
		Commune de Marmoutier 20%	38 848 €
TOTAL	50 659 €	TOTAL	50 659 €

- Tarifs de location des salles à compter des réservations déposées à partir du 1er juin 2024 :

TARIFS	ASSOCIATION DE MARMOUTIER	PARTICULIER RESIDENT	ASSOCIATION EXTERIEURE PARTICULIER NON RESIDENT	Manifestation sportive sans recett**	SIVOS - Ecole primaire
SALLE POLYVALENTE					
Salle + SAS (30 pers max)	50 €	100 €	250 €	100 €/jour	
Salle + SAS + Cuisine	80 €	150 €	300 €		
Caution: 1000€ + assurance					
Location annuelle	0 €		10 €/heure		
Enlèvement déchets hors bacs/sans tri	100 €	40 €	40 €	40 €	
SALLE COMMUNALE					
Caution: 500€ + assurance	50 €	100 €	150 €		
Location annuelle	0 €		8 €/heure		
Enlèvement déchets hors bacs/sans tri	100 €	100 €	100 €	100 €	
ANCIENNE GARE					
Location annuelle	0 €		8 €/heure		
SALLE EVOLUTIVE LA GRANGE					
Location annuelle	0 €				
SALLE MULTIFONCTIONS					
Foyer seul	50 €	100 €	200 €		
Foyer + Cuisine	70 €	250 €	480 €		
Foyer + Cuisine + Salle	250 €	400 €	800 €		
Salle	40 €	200 €	560 €	100 €/jour	
Location annuelle	0 €		10 €/heure		2€/élève
Enlèvement déchets hors bacs/sans tri	100 €	100 €	100 €	100 €	
Caution: 1500€ + assurance					

NAISSANCES

ASOIANOV Miron

Né le 23 janvier 2024 à Saverne

ZELMAR Aëlys Virginie Corinne

Née le 20 avril 2024 à Saverne

DENNLER MEUNIER Néo Jung Hee

Né le 05 mai 2024 à Saverne

MARIAGES

SONNETAG Patrick, Roger Emile et GARCIA-MIGUEL Maria

Mariés le 08 décembre 2023

JAECK Mathieu, Martin et SCHMIDT Laura

Mariés le 16 mars 2024

ROTH Pascal, Georges et OBREGON MINAYA Gladis Eida

Mariés le 16 mars 2024

ERIK Kâan, Bayram et HAMZA Alesia

Mariés le 22 avril 2024

FRITSCH Cédric, Bernard et COLOMBO Claudia, Katy Françoise

Mariés le 18 mai 2024

NOCE D'OR

KOCA Hasan et AKCAKAYA Elams

Mariés le 21 janvier 1974

MASSET Jacky et CAHOREAU Rachel

Mariés le 09 février 1974

MEYER Jean-Marie et KIEFFER Fabienne

Mariés le 16 février 1974

HOLZSCHERER Pierre et TIBERT Désirée

Mariés le 22 mars 1974

PACS

STEINMETZ Xavier, Denis et MEMEL Elodie, Yehi, Augustine

Se sont pacés le 30 novembre 2023

SAVY François, André, Louis et SPADA Claire, Myriam

Se sont pacés le 06 décembre 2023

HOPFNER Alexandre et MULLER Mélanie, Eliane, Rose

Se sont pacés le 21 mars 2024

ZELMAR Jason, Stéphane, Jean, Jules et CARETTE-RINGUET Amandine, Emilie

Se sont pacés le 26 mars 2024

COLLET Jérôme, Jean-Marc et PORCHE Floriane, Marie-Louise, Yvonne, Michèle

Se sont pacés le 04 avril 2024

DÉCÈS

ESCORIZA Isabel veuve PEREZ

Décédée le 29 novembre 2023 à Marmoutier à 90 ans

LIENHARDT Raymond, Albert, Joseph

Décédé le 03 décembre 2023 à Saverne à 69 ans

BUCHHOLTZ veuve KALCK Yolande Marie Anne

Décédée le 11 décembre 2023 à Hochfelden à 86 ans

RICHERT Laura Anne

Décédée le 23 décembre 2023 à Strasbourg à 35 ans

SARRAY Laïd

Décédé le 25 décembre 2023 à Marmoutier à 68 ans

MEYER veuve FRIEDRICH Yvette Lucienne

Décédée le 23 janvier 2024 à Saverne à 89 ans

KOCHENBURGER veuve FELTEN Valérie Anne

Décédée le 31 janvier 2024 à Saverne à 92 ans

LUTTMANN veuve OBERLE Colette Marie Florence

Décédée le 22 février 2024 à Haguenau à 86 ans

KLICKI veuve HOLZMANN Jacqueline Marguerite Sophie

Décédée le 18 mars 2024 à Saverne à 76 ans

GUTH Marcel Charles

Décédé le 30 mars 2024 à Marmoutier à 97 ans

VARIN Gérard Louis Fernand

Décédé le 08 avril 2024 à Marmoutier à 92 ans

BOSSER Camille Violette

Décédée le 09 avril 2024 à Marmoutier à 77 ans

HENG veuve VONSEEL Marie-Louise Madeleine

Décédée le 14 avril 2024 à Marmoutier à 79 ans

LERCH Mariette Lucienne

Décédée le 25 avril 2024 à Thal-Marmoutier à 90 ans

DENIER veuve MIRAIL Jacqueline

Décédée le 09 mai 2024 à Ingwiller à 73 ans

90^{ÈME} ANNIVERSAIRE

CASPAR Joseph né le 23 février 1934

SCHUE née GLUCK Michelle née le 09 avril 1934

ENTRETIEN PROGRAMMÉ DES ROUTES DE MARMOUTIER

Pour sauvegarder les infrastructures routières avant qu'elles ne soient trop dégradées, la Collectivité Européenne d'Alsace a programmé prochainement deux interventions pour maintenir le bon état de la chaussée.

Sur la RD 1004

Les travaux consistent à renouveler les enrobés la couche de roulement sur la section située en traverse entre l'échangeur de 1404/D1004 et le giratoire nord de Marmoutier D1004 /D629



Sur la RD 229

Les travaux consistent à réaliser des purges de chaussée, des reprises localisées en enrobés et un renforcement des accotements par un béton hydraulique de structure (MACES) sur la section entre le carrefour de la RD 143 (Wangenbourg) et Marmoutier.

VOIE VERTE / PISTE CYCLABLE

Vous vous interrogez sans doute sur la « Voie Verte », la piste cyclable de Romanswiller à Saverne ; celle-ci est à l'arrêt par décision Préfectorale.

L'arrêt concerne toute la ligne et est motivé par des études complémentaires à réaliser ou par un manque d'études. En suivant le tracé du Sud vers le Nord, sont concernés les bans de Singrist, Marmoutier, Otterswiller et Saverne. Les obstacles à relever sont de plusieurs ordres :

- au Sud de Singrist dans le vallon coule un ruisseau que le monde paysan a détourné vers l'ancienne voie ferrée. Ceci a créé une zone humide, certes artificielle, mais sensible écologiquement, il faudra compenser
- à l'entrée du tunnel côté Romanswiller, l'ancienne voie ferrée a été comblée par différents remblais qui permettaient le passage des engins agricoles, le déblaiement réalisé ne permet plus le passage, il faut acheter quelques ares pour ouvrir à nouveau un passage, ce foncier n'a pas encore pu être acheté ; il faudra aussi rapporter de la terre pour modifier l'inclinaison du talutage de part et d'autre de la voie

- la plus grosse problématique est soulevée par le passage dans le tunnel de Singrist, au départ le passage était prévu par Singrist, il faut diligenter une étude qui est en cours (8 000€). Celle-ci a détecté la présence de chiroptères (chauve-souris) trois ou quatre couples de pipistrelle et grand murin, il faudra les préserver dans leur environnement
- la partie de la piste pour relier Otterswiller à Saverne après l'ancienne gare d'Otterswiller à la piscine, emprunte un chemin d'exploitation agricole qui n'est pas assez large et qui nécessite aussi l'achat de quelques ares

On pourrait admettre que certains tronçons non-impactés pourraient, en attendant l'ouverture définitive, se terminer, mais ceci ne semble pas possible : il faut attendre la levée de l'Arrêté Préfectoral sur l'ensemble de la ligne.

En attendant, à l'instar de la déviation de Chatenois, la Communauté de Communes du Pays de Saverne, à l'initiative du projet, doit payer des indemnités de retard aux entreprises adjudicataires, à l'heure actuelle une somme de 150 000€.



Le Boxing Club Marmoutier (BCM) boucle sa 24^{ème} saison sportive avec succès et continuité pour la promotion de la Boxe Anglaise dans ses différentes formes, éducative, compétitive et loisir. L'engouement pour la boxe anglaise, discipline olympique, fait que compte tenu de l'espace nous avons dû limiter les effectifs dans certains créneaux d'entraînement.



La logique de l'activité « Boxe » reste identique, quelles que soient les formes de pratique. Seule la puissance des touches les différencie : en boxe éducative assaut on touche, en boxe amateur les coups sont appuyés.

La Boxe Educative Assaut concerne les jeunes de 6 à 16 ans, les comportements violents sont sanctionnés, les élèves doivent s'imposer par leurs qualités techniques et tactiques. C'est ce qu'on fait quatre jeunes du BCM en remportant le titre de champion départemental : Davon Vitarino (benjamin -42kg), Xavier Diebolt (benjamin -48kg), Théo Hourriez (minime -42kg), Yanis Arbareri (cadet -42kg).

Le club compte quelques boxeurs amateurs participant aux galas régionaux Grand Est et des pratiquants de la boxe loisir qui repose sur la technique, la gestuelle, la motricité, la résistance physique, sans faire d'oppositions.

Outre les entraînements en salle, Ibrahima Diop (Brevet d'Etat), Tanguy Daentzer (Prévôt Fédéral) et Karine Richert (Juge Directeur d'Assaut) se déplacent fréquemment le week-end pour encadrer nos jeunes mais aussi pour intervenir en tant qu'officiels. Le BCM répond aux demandes d'animations externes, que ce soit pour Pass-Loisirs, Sport et Culture en Fête, Forum des Associations, Réseau Animation Jeunesse ou Petite Ferme Equestre.

Le BCM participe également aux événements communaux : Messti, nettoyage de printemps, collecte banque alimentaire, fêtes commémoratives, fête de la Musique et en septembre au 20^{ème} anniversaire du Foyer d'Accueil Médicalisé Pierre Valdo.



Le BCM a organisé à Marmoutier :

- 28 janvier 2023 : championnats départementaux BEA
- 26 mars 2023 : gala amateur
- 12 novembre 2023 : regroupement des clubs du Bas-Rhin
- 3 décembre 2023 : gala amateur
- 25 mai 2024 : finales Coupe Grand Est amateurs « Elites » et innovation

Section	Lundi	Mercredi	Vendredi
Boxe Educative 6 à 9 ans		18h à 19h	
Boxe Educative 9 à 12 ans			18h à 19h
Boxe Educative, plus de 12 ans	19h à 20h30	19h à 20h30	19h à 20h30
Boxe Amateur	19h à 20h30	19h à 20h30	19h à 20h30
Boxe Loisir	19h à 20h30	19h à 20h30	19h à 20h30

Les créneaux horaires du Boxing Club

Le BCM organisera à Marmoutier :

9 juin 2024 de 9h à 16h à la salle polyvalente du Heckberg : vide dressing exclusivement Femmes et Hommes, vêtements, accessoires et chaussures.

ANNÉE 2024, ENCORE DU NOUVEAU AU COLLÈGE

Comme chaque année scolaire, les équipes du collège mènent de nombreux projets sportifs, culturels, littéraires ou scientifiques. Les projets foisonnent. Nous allons donc porter notre attention sur les nouveautés ou temps forts de l'année scolaire.

Coup de projecteur sur quelques actions culturelles phares

Le projet « **jeunes en librairie** » a permis d'associer une classe de 4ème à une librairie le temps de travailler sur la lecture et le livre. L'objectif de développer le goût de la lecture chez nos élèves reste primordial. Un 1/4h lecture hebdomadaire est institué depuis plusieurs années au sein du collège. Nous poursuivrons dans ce sens. Le libraire de BOUQ'S s'est déplacée au collège et les élèves se sont rendus dans la boutique.

Le projet **3 mots pour 1 film** chapeauté par le RECIT, engage une classe de 3°. Trois mots clés guideront la classe pour réaliser leur court métrage. Ces mots-clés seront des éléments marquants du film réalisé dans le cadre du dispositif programmé au 1er trimestre 2024-25 en lien avec :

- Les techniques ou éléments de mise en scène,
- Les concepts et des thématiques,
- Les mots ou expressions inspirés par l'univers des films, à placer dans les dialogues des personnages.

La classe est accompagnée pendant 20h par un professionnel de l'image : le réalisateur Léo Amiot lors des différentes étapes d'écriture, de tournage et de montage. En fin d'année scolaire, les classes participantes se rassembleront par niveau pour assister en salle de cinéma à la projection des films réalisés et échanger sur leur travail.

Artistes en collège

Dans le cadre du dispositif soutenu par la CEA « Artistes en collège », l'atelier Pluriel viendra mener un projet artistique avec une classe de 5° intitulé « **la révolution du caractère** ».

L'Atelier Pluriel est né de la rencontre de deux jeunes artistes, Sarah Wasser, façonnrière et Aurélien Mathern, designer graphique et typographe. Cet atelier de micro-édition est basé à Wahlenheim à côté de Strasbourg. L'essence même de cette collaboration est de valoriser la chaîne du livre et le processus de fabrication d'ouvrages imprimés, à l'aide d'anciennes machines et d'un savoir-faire manuel. Ce sont également ces deux caractéristiques qui portent le projet de Bibliothèque Itinérante du Patrimoine (BIP). Ce

projet transdisciplinaire abordera l'imprimerie selon Gutenberg, mais aussi la révolution des paysans et la fuite des sœurs bénédictines du couvent du Sindelsberg entre autres comme objet patrimonial local. Les élèves visiteront, écriront, dessineront, et produiront un petit livre.



La compagnie Pat'hibulaire travaillera dans le cadre du dispositif « Artistes en collègue » soutenu par la CEA. L'objectif est de produire la création d'un spectacle en transhumance autour des fables de Jean de la Fontaine, avec la classe de 6ème C. Les interventions permettront de travailler autour de la mise en voix, en corps et en espace, de permettre une lecture moderne de La Fontaine sans user d'autres mots que des siens ainsi que de développer l'esprit critique des élèves. Justine Bahl, une des figures de la compagnie, travaille régulièrement au collège. Elle participe à l'animation du club théâtre durant la moitié de l'année, elle prépare nos élèves de 3° à l'oral du DNB. Elle a fait un travail de fond avec une classe de 3°, en menant un atelier de douze heures autour du travail oral, de la gestuelle, des tics langagiers et corporels et de la confiance en soi, par le biais du théâtre.

L'objectif du projet autour des fables est de faire une première séance autour d'exercices de théâtre d'improvisation pour détendre le rapport des élèves à l'oral et au regard des autres (exercices avec le groupe classe puis en groupes réduits type solos,

duos, trios), une seconde séance où l'on travaille, toujours par le biais du théâtre d'improvisation dans un premier temps, autour de la thématique de l'égalité filles/garçons, puis dans un second temps où l'on appréhende des saynètes autour de ces thématiques, et enfin une troisième et dernière séance où l'on met en scène ces saynètes de façon à les jouer devant les autres élèves (travail sur la voix, le corps, l'intention, le rythme, l'intelligibilité et la gestion du stress côté forme, travail sur les notions d'égalité de genre côté fond).

Nous accueillerons à partir de mai une résidence d'artistes qui rayonnera à l'échelle de l'établissement. La compagnie GADE travaillera autour du rite. Jean Louis GADE et Eric ANDROA MINDRE KOLO, en rapport à leur origine, à leur parcours initiatique, culturel et artistique, ont imaginé une aire de recherche commune fondée à partir des fonctions des rites. Il s'agit d'en extraire des matériaux qui permettent d'en comprendre le sens et de l'explorer dans sa forme chorégraphique. Une belle aventure attend l'établissement en mai 2024.

Parlons Education à la citoyenneté

Exposition animée « 13/18, questions de justice »

L'éducation à la citoyenneté fait partie des apprentissages des élèves au cours des cycles scolaires de l'école primaire au lycée. L'exposition « 13/18, questions de justice » est mise à disposition par la Mission Politique de la Ville et éducation prioritaire. Elle est animée, conjointement, par le professeur d'histoire-géographie et le CPE de l'établissement à raison de deux heures par classe de quatrième.

On y aborde les questions des droits et de la justice des mineurs d'où la dénomination de l'exposition et l'exploitation de cette dernière à ce niveau de quatrième.



Les thèmes étudiés vont des symboles de la justice, des textes de lois adaptés aux mineurs en passant par la protection de l'enfance, les questions de filiation, les différents niveaux d'infractions à la loi et la responsabilité pénale ou civile des personnes. Ce sont des thèmes que l'on pourrait croire éloignés de nos adolescents mais qui les intéressent toujours.

Attestations de sécurité routière

1^{er} et 2^{ème} niveau :

Le passage de l'ASSR niveau 1 concerne les élèves nés en 2011 ou avant, généralement scolarisés en 5^{ème}. Le passage de l'ASSR niveau 2 concerne les élèves nés en 2009 ou avant, généralement scolarisés en 3^{ème}. Les entraînements et les tests vont s'étaler du début du mois de mai à la mi-juin. Au besoin, une séance de rattrapage sera organisée pour ceux qui échoueraient. Il faut remarquer qu'il n'y a pas eu d'échec au cours des dernières années. Les élèves s'entraînent et passent les tests de l'ASSR en ligne sur une plateforme nationale.

Pour les élèves qui passent l'ASSR2, des créneaux horaires sont programmés pour qu'ils puissent s'entraîner et se corriger en autonomie au Centre de Documentation et d'Information du collège ou à la



maison. Tous pourront voir les corrigés dans la foulée et leurs résultats aux tests dans les heures qui suivront leur examen. L'accent est de plus en plus mis sur les EDPM (Engins de Déplacements Personnels Motorisés de types trottinettes, gyropodes, etc.) en raison du développement de ces moyens de déplacements particulièrement prisés des jeunes, l'usage des deux roues et de l'accidentologie des usagers de ces moyens de déplacement. Les questions relatives à ces moyens de déplacements sont en nombre croissant dans les tests.

LE COLLEGE FAIT SES PORTES OUVERTES

Le **vendredi 14 juin de 15h à 19h**, le collège ouvrira ses portes. Nous vous attendons nombreux mais plus particulièrement les futurs CM2 qui pourront visiter le collège en famille.

Les équipes enseignantes montreront par pôles disciplinaires leurs réalisations et projets, certains de nos élèves montreront plusieurs fois dans l'après-midi leurs talents, alors que l'associations les parents du Vinci vous accueillera à la buvette.



Le collège Léonard de Vinci a une vie intense que nous essayons de vous faire partager au fil de nos articles chaque année. Rendez-vous dans le prochain numéro pour de nouvelles présentations, sans aucun doute.

Pour information : rentrée des élèves le **lundi 2 septembre. Les élèves de 6^e dès 7h50** pour la

journée, la demi-pension fonctionne rien que pour eux. **Rentrée des élèves de 5^e, 4^e, 3^e à 14h jusqu'à 17h.** Les bus fonctionnent comme d'habitude le matin et le soir.

Véronique LUTZ

Principale du Collège, 22 avril 2024

AIR ET VIE ACCUEILLE SES PREMIERS RÉSIDENTS

Des rencontres avec les bénévoles de Caritas Alsace, des ateliers cuisine, l'aménagement d'un jardin aromatique, des balades... Air et Vie s'anime !

Le foyer d'accueil spécialisé (FAS) commence à accueillir les premiers adultes en situation de handicap en journée, afin de réaliser une transition en douceur avec les structures spécialisées où sont hébergées ces personnes et de réaliser quelques travaux.

« Les résidents seront hébergés en internat dès cet automne, précise Sandra Scariot, directrice du site géré par la Fédération de Charité Caritas Alsace. Cela nous laisse le temps d'apprendre à les

connaître et de répondre à leurs besoins et envies : comme les résidents passeront peut-être toute leur vie à Air et Vie, ce lieu peut être modelé à leur image. »



Une équipe locale

Quant aux nouveaux salariés du FAS, plusieurs vivent sur le territoire de Marmoutier et y sont attachés.



« Quand j'ai appris que Air et Vie allait être transformé en foyer d'accueil spécialisé, il y a un an, j'ai envoyé une candidature spontanée... Et quand les recrutements ont commencé, je suis venue directement sur place pour apporter mon CV, sourit Valérie, aide médico-psychologique. Ce territoire, c'est ma zone de confort. J'ai travaillé 10 ans à Pierre Valdo mais aussi au périscolaire de Marmoutier, dans une crèche à Saverne ou comme aide à domicile dans la région ! »



« Air et Vie, c'est magnifique. Même si on est là pour travailler, on se croirait en vacances », renchérit Anaïs, agente d'entretien. « J'habite à Marmoutier depuis un an, c'est en me promenant que j'ai découvert le site », ajoute Marine, éducatrice spécialisée. L'ancrage et l'ouverture locale d'Air et Vie va se poursuivre : l'équipe souhaite créer des partenariats avec des structures et, inversement, les accueillir sur site. « Les résidents seront des citoyens à part entière de Marmoutier, insiste Victoria Davidson, cheffe de service. Nous ne voulons pas rester entre nous mais nous impliquer dans la vie locale. »

Belle vie au FAS !

MULTI-ACCUEIL « LE BOIS JOLI »

C'est toujours avec beaucoup d'investissement que toute l'équipe du Multi-Accueil propose divers projets à petite ou grande échelle.

Pour la troisième année consécutive, l'équipe a proposé aux enfants la création de cartes de vœux à destination des personnes âgées de l'EHPAD de Wasselonne. Les familles fréquentant la maison de l'enfance ont également été invitées à y participer : Près d'une soixantaine de cartes ont ainsi pour faire le bonheur « des papis et des mamies ».

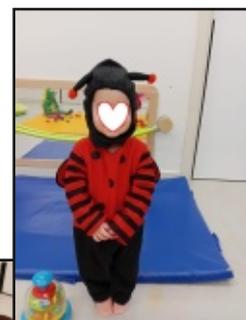
Comme chaque année depuis l'ouverture du Multi-Accueil, l'équipe a souhaité créer son propre **spectacle de Noël** à destination des enfants accueillis au Multi-Accueil. Plusieurs scènes ont amené les petits et grands à se plonger dans le thème du partage et de l'empathie.

Les magnifiques décors ainsi que le script de ce spectacle ont été réalisés par l'équipe avec une grande imagination.



L'année 2024 a débuté dans la jovialité avec la dégustation de **la galette des rois** et les bricolages associés pour fêter tous nos rois et reines !

Nous poursuivons les festivités avec **Carnaval** où il régnait une ambiance festive et enjouée au multi-accueil ! Des activités d'éveil en lien avec carnaval ont été proposées toute la semaine.





Comme chaque année, nous soutenons la différence par le biais de la journée mondiale de la trisomie 21 avec « **L'opération chaussettes dépareillées !** » le 21 Mars.

Le **lapin de Pâques** est bien évidemment passé au multi-accueil et les enfants ont trouvé avec une grande joie les œufs qu'il a bien caché ... Les grands ont mangé « au restaurant » (les tables ont été décorées pour l'occasion et dispersées dans la pièce de vie)

La maison de l'enfance a proposé (tout comme d'autres structures du territoire de Saverne) **une matinée portes ouvertes** où plusieurs intervenants extérieurs (pompiers de Marmoutier, La Protection Maternelle et Infantile, le Centre Ressources et Handicap) se sont joints aux professionnelles du multi-accueil, du Relais Petite Enfance et de la Maison des Assistantes Maternelles de Thal-Marmoutier.

Diverses activités ont permis à de nombreuses familles de découvrir le bâtiment tout en profitant des ateliers.



Nous préparons encore bien d'autres projets pour 2024 avec professionnalisme et bonne humeur tels qu'une matinée spéciale pour nos futurs écoliers, une fête d'été ou des journées à thème (semaine du goût, halloween etc..).

A bientôt pour de nouvelles aventures !



MARMOUTIER EST LABELLISÉ « VILLAGE D'AVENIR »



Cela a été officialisé lors de la visite de Madame la préfète du Bas-Rhin et du Grand-Est, Josiane Chevalier, accompagnée par Monsieur le sous-préfet de Saverne, Benoît Vidon, le jeudi 8 février 2024.

Marmoutier a été retenu dans ce dispositif annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 dans le cadre du plan France-Ruralité, comme 13 autres communes du Bas-Rhin. Villages d'avenir vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement sur des problématiques identifiées. Comme ont pu en

discuter la préfète, le maire et les personnes présentes en salle du conseil, il faudra notamment travailler sur l'attractivité afin de faire revenir des commerces dans le centre-ville, un manque bien identifié et que Monsieur le Maire n'a pas manqué de confier à tous.

Des solutions semblent possibles pour aller dans la bonne direction, faire de Marmoutier une station verte ou une petite cité de caractère pour la faire ressortir un peu plus comme destination touristique et ainsi y attirer plus de monde. Cela d'autant plus que notre village à un beau Patrimoine à valoriser.

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pourra guider en termes d'ingénierie et orienter Marmoutier vers les aides et dispositifs existants pour les projets au sein de la ville. Une visite constructive pour le développement futur de Marmoutier.



Villages d'avenir

1^{RE} VAGUE – LAURÉATS 2024



CET ÉTÉ, DEVENEZ « FAMILLE DE VACANCES » AVEC CARITAS !

Caritas Alsace est à la recherche de familles volontaires pour accueillir un enfant cet été. Tout au long de l'année, l'association suit des familles en situation de précarité. Celles-ci ont rarement la possibilité de partir en vacances, faute de moyens.



Caritas propose à leurs enfants de changer d'air dans des familles volontaires. Ces « familles de vacances » bénévoles accueillent un (ou deux) enfant(s), âgé(s) de 7 à 10 ans, pendant deux semaines en été.

Pas besoin d'organiser un programme compliqué : passer du temps avec l'enfant et partager son quotidien (jardinage, bricolage, jeux de société, balades dans la nature...) lui permettra de faire plein de découvertes et de passer d'excellentes vacances.

Accueillez un enfant en vacances, et offrez-lui des souvenirs inoubliables !

Les dates d'accueil pour l'été 2024 sont les suivantes (au choix) : du 9 au 23 juillet ou du 23 juillet au 2 août.

Plus d'informations auprès de Biruté par téléphone (06.25.22.34.49)
ou par e-mail : AFV@federationcaritasalsace.org

FÊTE DES AÎNÉS DE MARMOUTIER

Le dimanche 3 mars, 120 concitoyennes et concitoyens de 70 ans et plus se sont retrouvés à la salle multifonctions, jour de la fête des grands-mères, pour partager un après-midi festif, animé par l'orchestre Liberty's.

Les membres du CCAS, secondés par les conseillers municipaux, leur ont servi de délicieux gâteaux réalisés par le pâtissier Bastian de Reutenbourg, suivis en fin d'après-midi, de mauricettes et bretzels de M. Fischbach, accompagnés de boissons selon leur goût.

Dès les premières notes de l'orchestre, danseuses et danseurs se sont retrouvés sur la piste pour exécuter marches, valse, tango, disco... Autant dire que la piste de danse était très animée.. Ce moment de convivialité et de fête, que certains auraient volontiers prolongé, a été unanimement apprécié.



Une après-midi bien remplie à manger, danser et profiter des retrouvailles !

LES GAGNANTS DU MOIS DE LA CHANCE

L'association des commerçants et artisans « Zunft » a organisé le mardi 2 janvier 2024 le tirage au sort de l'opération « Noël 2023 : Mois de décembre, Mois de la chance », où tous les commerçants participants s'unissent pour mettre en valeur des bons d'achats pour fidéliser la clientèle.

L'opération a fait 149 gagnants en bons d'achat pour un montant total de 2670 €. La liste des gagnants est affichée chez les commerçants participants : Chaussures Dessert, Coiffure Aquar'elle, Électroménager Extra, Garage Houzelle, Institut de Beauté M' Toi, La Casa Pizza, Restaurant Aux deux clefs, Restaurant L'Aura. Le tirage s'est déroulé en



présence de Monsieur le maire de Marmoutier, Jean-Claude Weil.

Les bons d'achat de 15 euros, 30 euros et les 5 gros lots de 75 euros sont envoyés par courrier aux heureux gagnants. Le président de l'association des commerçants Francis DESSERT et l'ensemble des commerçants participants remercient leur clientèle qui soutient le commerce de proximité en ces temps difficiles.

INAUGURATION DU TERRAIN DE PÉTANQUE JOUXTANT L'AIRE DE JEUX ET LA SALLE MULTIFONCTIONS, SAMEDI ET DIMANCHE 20 ET 21 AVRIL

L'association Marboules, créée en 2023 et présidée par Roland Artz, a organisé un week-end festif les 20 et 21 avril, à l'occasion de l'ouverture du nouveau boulodrome dont la gestion leur a été confié par la commune, maître d'ouvrage.

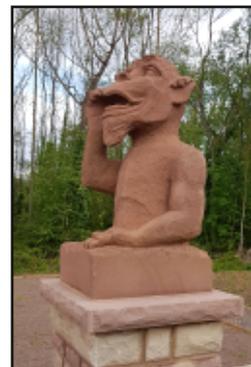
La soirée dansante de samedi, animée par l'orchestre Liberty's a régalé et réuni près de 200 personnes qui ont pleinement profité de la piste de danse.



Le lendemain, dès 10 heures, les amateurs de boules ne se sont pas privés de taquiner le cochonnet sur le site comprenant 12 terrains, avec comme slogan « Jouer avec Marboules ne rend pas maboules ».

A 11 heures, place à la cérémonie d'inauguration en présence de Jean-Claude Weil, maire de Marmoutier, Roland Artz, président de Marboules, Jean Claude Buffa, conseiller d'Alsace, Mercédès Auburtin, trésorière du club, Claude Schwaller, adjoint aux travaux, Ingrid Töldte adjointe à la

culture, Cédric Faessel adjoint à la sécurité, Mathieu Muths délégué aux communications, Fabio Secco initiateur du symposium et de près de 80 participants. Après la présentation du site et l'historique du lieu, M. le maire a procédé au coupé du ruban et a invité les convives au verre de l'amitié dans la salle multifonctions.



L'Espace Éducatif Intercommunal Albert Kahn permet ainsi de mettre à disposition des maurimonastériens et des habitants des villages alentours, des aires de jeux intergénérationnelles, entourées du Mur Blanc rehaussé de superbes bas-reliefs et sculptures.



LES ÉVÈNEMENTS À MARMOUTIER, AU SÉNÉGAL...

A Marmoutier, les mois de septembre et d'octobre sont toujours le cadre de notre Marche Solidaire et des Puces des Couturières.



Ces manifestations, hormis le fait de récolter des fonds, sont aussi le prétexte à des moments de convivialité, marcher ensemble dans notre belle forêt du Tannenwald, partager un repas aux saveurs d'un continent lointain, se retrouver autour de passions communes : la couture, la création sans oublier dentelles et tissus. Deux belles occasions de se rencontrer, habitants de Marmoutier et alentours, d'échanger, de partager..... pour la bonne cause. A l'heure où les réseaux sociaux favorisent la communication virtuelle, ici, on se serre la main, on s'embrasse, on rit



La classe de CP de l'école Henri Gravrand

L'argent récolté a permis de financer en partie une nouvelle salle de classe. L'école maternelle Henri Gravrand de M'Bour que nous avons déjà soutenue au fil des années : réparation des toits, pose de carrelage, confection de petites tables et chaises, jeux extérieurs..... sous la pression des parents, la directrice a décidé d'ouvrir une classe de

CP et de continuer chaque année, CE1, CE2... jusqu'au CM2.

L'équipe pédagogique est au top, les classes peu chargées et le souci d'accueillir des enfants dans la précarité.

Lors de notre venue au Sénégal, nous avons pu voir l'étendue des travaux. Le bâtiment devait être terminé pour les vacances de Noël.

Il nous a été donné de visiter l'école inclusive de Saly qui est fréquentée par quelques 300 élèves de la Maternelle au CM2 dont 1/3 d'enfants sourds-muets ou mal voyants. Le directeur, Monsieur Deh, est un ancien professeur de géographie devenu aveugle progressivement, il s'est donné comme mission, suite à sa maladie, de se consacrer aux enfants avec ces handicaps en les « incluant » dans des classes « normales.

Nous avons déjà visité cet établissement il y a quelques années, mais cette fois, l'idée a germé que nous pouvions aider cette école en les dotant de matériel pour les mal voyants.

Nous n'avons pas omis, comme à chaque séjour au Sénégal, de visiter nos filleul(e)s, de superviser leurs résultats et de discuter avec eux de leur avenir futur.

Ils grandissent, certains ont terminé leur cycle universitaire, d'autres sont entrés en apprentissage, et d'autres poursuivent des études supérieures.

La situation mondiale est peu propice aux échanges et aux voyages. Le Sénégal a connu aussi quelques remous politiques qui se sont calmés depuis les nouvelles élections.

Aller vers l'autre, le connaître, l'écouter favorise la tolérance, empêche la peur de l'autre et nous fait récolter des richesses humaines supplémentaires.

Dominique Maglott

Présidente de l'association du sapin au baobab

ARCHÉOLOGIE À MARMOUTIER : L'APPORT DES FOUILLES ARCHÉOLOGQUES DE 2019/2020 À LA CONNAISSANCE DE LA CHAPELLE SAINT-DENIS

Boris Dottori, Institut National de Recherches Archéologiques



Fig. 1. La chapelle Saint-Denis au moment des travaux (©Inrap, B. Dottori).

La chapelle Saint-Denis, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, est l'un des nombreux édifices remarquables que compte Marmoutier. Située dans la partie septentrionale du cimetière, elle a fait l'objet d'une campagne de restauration menée en 2019 et 2020 à l'initiative de la ville de Marmoutier (**Fig. 1**). Dans le cadre de ces travaux, les services patrimoniaux de l'Etat ont prescrit une étude archéologique de l'édifice. Cette prescription était motivée par deux facteurs :

En premier lieu, des creusements étaient prévus à l'intérieur et dans les environs immédiats de la chapelle.

Cette dernière étant située dans un cimetière cité depuis le XII^e siècle – et sans doute plus ancien encore –, ces creusements risquaient de perturber des sépultures anciennes, qu'il convenait dès lors de localiser en amont puis, dans le cas où celles-ci seraient menacées de destruction lors des travaux, de les fouiller et de les prélever scientifiquement et respectueusement.

En second lieu, le piquage des anciens enduits au ciment de la chapelle devait entraîner la mise à nu des maçonneries. Il était dès lors possible, grâce à la présence d'un échafaudage, de réaliser des observations sur les modes de construction, d'appréhender et de dater les différentes phases connues par l'édifice, en somme de retracer l'histoire et l'évolution architecturales de la chapelle. Enfin, la réfection des toitures permettait également de mener une étude des charpentes.

L'étude archéologique de la chapelle a été confiée à une équipe de l'Inrap (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives), sous la direction de Boris Dottori.

Le premier temps de l'intervention archéologique avait eu lieu en février 2019, avant le démarrage des travaux, par la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette opération avait pour but de caractériser le potentiel des environs immédiats de la chapelle, à l'emplacement du drain périphérique projeté le cadre des travaux. Des tranchées avaient ainsi été réalisées à la pelle-mécanique jusqu'au niveau d'apparition d'éventuels vestiges. Deux sarcophages monolithes en grès sans couvercle avaient alors été mis au jour, dont l'un directement adossé au mur sud de la nef de la chapelle. Ce dernier devait donc être fouillé et retiré pour permettre le passage du drain.

À l'été 2019, suite à la détection de mэрule sous les bancs de la nef, un creusement destiné à assainir le sol entrepris par la maîtrise d'œuvre a entraîné la découverte fortuite d'ossements. Une intervention archéologique supplémentaire a donc été prescrite, consistant en une fouille à une cote de profondeur de 30 cm sous l'emplacement des bancs (**Fig. 2**).



Fig. 2. Les fouilles à l'intérieur de la nef de la chapelle (©Inrap, B. Dottori).

L'étude archéologique, par la réalisation systématique de relevés des maçonneries et de la charpente, par l'utilisation de méthodes de datation scientifiques (dendrochronologie, carbone 14) a permis d'apporter un éclairage nouveau sur cette chapelle, d'en caractériser sa fonction initiale, d'en appréhender son évolution architecturale et de préciser sa chronologie.

Une chapelle dans le cimetière paroissial de l'Oberkirche

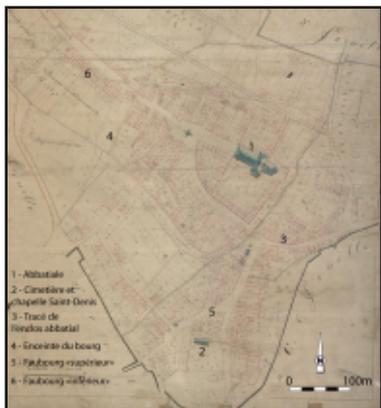


Fig. 3. Topographie historique de Marmoutier (Cadastré de 1822, Archives d'Alsace-Strasbourg, 3P496/39 - ©Inrap, B. Dottori).

La topographie historique de la ville de Marmoutier résulte d'un développement long et complexe (**Fig. 3**). Dans ses grandes lignes, on peut distinguer plusieurs ensembles : l'abbaye et son ancien enclos, dont l'empreinte est encore visible dans le parcellaire, le bourg abbatial fortifié avant 1253, dont subsistent quelques tronçons du mur d'enceinte et le faubourg dit de Saint-Denis (appelé également Obere vorstadt dans les sources écrites, « faubourg supérieur »), groupé autour du cimetière et de l'ancienne église paroissiale Saint-Etienne (appelée Oberkirche et dédiée à Saint-Étienne, elle a été démolie en 1806).

Le cimetière de Marmoutier est cité au XII^e siècle. A cette date, les habitants de la Marche ont le libre droit de sépulture, soit dans le cimetière abbatial, soit dans le cimetière paroissial.

Sa configuration actuelle date de 1719, comme en témoigne le millésime présent sur les montants du portail d'entrée.

Avant la chapelle : des vestiges de sols et un massif de maçonnerie

La fouille réalisée à l'intérieur de la nef a en premier lieu permis d'appréhender la présence d'un bâtiment antérieur à la chapelle, constitué par un massif de maçonnerie et un niveau de préparation de sol (**Fig. 4**). En raison de la faible surface investiguée, l'identification de ce bâtiment est incertaine. Quelques tessons de céramique permettent d'envisager une datation à la période carolingienne : il pourrait ainsi s'agir de la chapelle ayant précédé l'actuel édifice, représentée sur la charte-plan de Marmoutier (**réalisée au XII^e siècle, mais illustrant une situation plus ancienne, Fig. 5**).



Fig. 4. Les vestiges d'un édifice antérieur mis au jour dans la nef de la chapelle (©Inrap, B. Dottori).

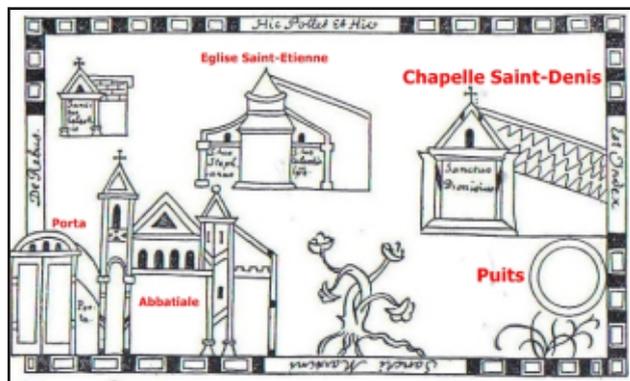


Fig. 5. La charte-plan du XII^e siècle avec indication des édifices représentés (Copie du XVIII^e siècle publiée dans : Ch-E. Perrin, Essai sur la fortune immobilière de l'abbaye alsacienne de Marmoutier, 1935).

La construction de la chapelle au milieu du XII^e siècle et sa fonction d'ossuaire

La plus ancienne partie conservée de la chapelle est la nef, dont les caractéristiques constructives et architecturales sont attribuables au milieu du XII^e siècle. Le piquage des enduits a ainsi permis d'observer sa maçonnerie et son appareillage, constitués de moellons de

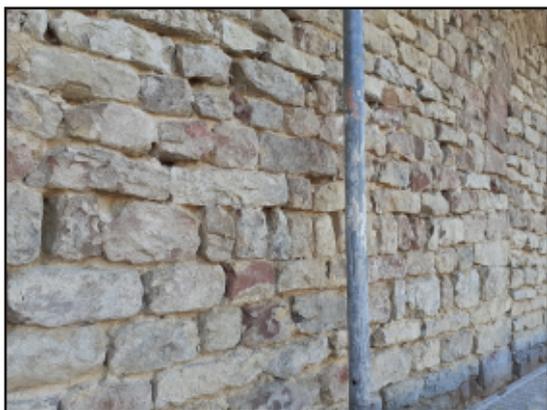


Fig. 6. Détail de la maçonnerie de la nef de la chapelle (milieu du XIIe siècle - ©Inrap, B. Dottori).

calcaire et de grès disposés en assises régulières, suivant une mise en œuvre que l'on retrouve à la fréquence à la période romane (**Fig. 6**).

La fouille menée à l'intérieur de la nef a montré que celle-ci était à l'origine séparée transversalement en deux espaces. La partie orientale correspondait à la nef à proprement parler, tandis que la partie occidentale accueillait un ossuaire : à cet endroit, sous le dallage, se trouvait en effet un amoncellement d'ossements humains sans connexions anatomiques (**Fig. 7**).

Cette découverte nous renseigne ainsi sur la fonction initiale de cette chapelle de cimetière, qui disposait d'une partie destinée à la liturgie, constituée d'un chœur – disparu pour cette phase, mais dont l'existence est induite par la présence d'un arc triomphal –, d'une petite nef et d'un espace dédié à la conservation des ossements provenant du cimetière.

Les ossuaires dans les cimetières médiévaux en Alsace

Aujourd'hui en grande partie disparus, les ossuaires étaient l'un des éléments constitutifs des cimetières médiévaux. Ces édifices semblent se généraliser dans les cimetières à partir des XIIe/XIIIe siècles, en lien avec le développement démographique de cette période entraînant une surexploitation des aires funéraires. En effet, l'utilisation ininterrompue de cimetières sur une longue période, à une époque où les tombes n'étaient pas matérialisées comme de nos jours, amenait inévitablement à leur saturation :

l'iconographie médiévale représente ainsi fréquemment des ossements épars sur le sol des cimetières. Les ossuaires servent donc à accueillir les ossements de défunts mis au jour de manière fortuite lors du creusement de nouvelles tombes.



Fig. 7. Ossements sous le niveau de sol de la partie ouest de la nef et mur séparant anciennement la nef en deux espaces (©Inrap, B. Dottori).



Fig. 8. Représentation d'une danse macabre et d'un ossuaire en 1691, dans l'église de Westerland (Bavière, Allemagne - ©Inrap, B. Dottori).

Les ossuaires étaient souvent pourvus de grandes baies, laissant visibles les ossements (Epfig, Dambach-la-Ville, Schorbach) : de fait, ils servent également à interpeller les vivants sur la mort (Memento mori) et offrent un support à la prière. Ils sont ainsi souvent représentés dans les danses macabres de la fin du Moyen Âge et de l'époque Moderne ou avec des personnages priant devant les édifices (**Fig. 8**).

Le Memento mori peut d'ailleurs être directement rappelé par des inscriptions, comme c'est par exemple le cas à Dambach, chapelle Saint-Sébastien (« Ce que vous êtes, nous l'étions, ce que nous sommes vous le deviendrez ». L'inscription actuelle date des années 1960, mais reprend à l'identique une inscription plus ancienne, visible sur des clichés du début du XXe siècle). D'autres inscriptions rappellent l'égalité des Hommes devant la mort (Porte de l'ancienne chapelle-ossuaire Saint-Nicolas de Rouffach : « Venez et voyez la justice / ci-gît le maître près de valet / et maintenant approchez et devinez qui peut bien être le maître » - XIIIe/XIVe siècles).

En Alsace, les plus anciens ossuaires connus remontent au XIIe siècle et se trouvent dans l'emprise des cimetières paroissiaux : parmi les édifices romans encore conservés on peut citer la chapelle Saint-Denis donc, mais également de Dambach/église Saint-Sébastien, Guebenschwihr/chapelle Saint-Michel, Strasbourg/chapelle Saint-Michel, Wattwiller/chapelle Saint-Jean-Baptiste dans l'église paroissiale, Colmar/chapelle Saint-Jacques.

La grande majorité des ossuaires ont disparu avant le XXe siècle, de telle sorte qu'il n'est pas possible de les quantifier. Il est cependant vraisemblable que la plupart - sinon tous - les cimetières paroissiaux et monastiques disposaient d'un lieu où entreposer les ossements déterrés fortuitement.

La porte d'entrée de la chapelle et le linteau

Parmi les éléments remarquables de la chapelle Saint-Denis pour sa phase romane, on peut mentionner la porte d'entrée de la nef. Son encadrement est réalisé en pierre de taille et son linteau, portant, une inscription, est surmonté d'un arc de décharge à trois rouleaux (**Fig. 9**).

Le linteau porte l'inscription suivante :

Vos de monte Sion benedicat verus Aaron
 Que le véritable Aaron vous bénisse depuis le mont Sion
 Effectum voti det vobis gra(tia) XPI (Christi)
 Que la grâce du Christ exauce vos souhaits
 Sit pax intranti pax sit simul hinc remeanti
 Que la paix soit pour ceux qui entrent, que la paix soit dès à présent pour ceux qui sortent d'ici



Fig. 9. Le linteau de la porte d'entrée de la nef (@Inrap, B. Dottori).

Cette phrase s'adresse ici directement au visiteur, par l'emploi du VOS. L'une des fonctions des inscriptions est d'adresser aux fidèles des exhortations morales. Elles sont alors le plus généralement placées à la façade de l'église, au tympan sur le linteau, près de la porte, là où elles pourront être vues par le plus grand nombre.

Toutefois, contrairement aux tympan, les linteaux portant une inscription sont rares dans le sud du monde Germanique, auquel appartient l'Alsace durant la période médiévale. D'autres exemples connus en Alsace et dans la région voisine de Rhénanie Palatinat sont un fragment de linteau de l'église du Dompeter (Avolsheim) et le linteau de l'église Saint-Laurent à Niederschlettenbach (Rhénanie-Palatinat, consacrée en 1068), à 80 km au nord-est de Marmoutier.

Le type de calligraphie employé (lettres capitales à la disposition soignée) rappelle les inscriptions épigraphiques de l'Antiquité. Il reste fréquent à l'époque Romane (Strasbourg, sarcophage d'Adeloch dans l'église Saint-Thomas ; abbaye de Corvey, Allemagne).

Le même procédé d'écriture qu'à Marmoutier (lettres capitales, ligatures, peu d'abréviations, forme des E) est observable à l'église abbatiale d'Alpirsbach (Bade-Wurtemberg) et dans l'église Sainte-Cécile de Cologne (Rhénanie-Palatinat) - (édifices datés du milieu du XIIe siècle).

L'inscription promet la bénédiction divine aux visiteurs de l'église (Vos benedicat), ainsi que l'accomplissement de leurs souhaits par la grâce du Christ.

Le mont Sion, montagne sainte de Jérusalem, peut ici être interprété comme le symbole de l'Église, tandis que le « véritable Aaron » correspondrait au Christ.

La formule *Sit pax intranti* (« Que la paix soit sur ceux qui entrent ») est relativement courante sur les portes et portails d'époque romane en Occident (Quelques exemples : Trèves, basilique Saint-Maximin, Simmersfeld, église Saint-Jean (Allemagne), Monnece/Cingoli, église Saint-Blaise (Italie), Barcelone, église de San Pablo del Campo, Villamartin de Sotoscueva, église Saint-Étienne protomartyr (Espagne). Pour l'Alsace, on peut citer le fragment de linteau de l'église du Dompeter à Avolsheim (cf. supra).

À Marmoutier, la formule souhaite également la paix à ceux qui sortent de la chapelle, comme à Trèves, basilique Saint-Maximin (Allemagne), à Alange (Espagne), à Tauriac, église Saint-Étienne (Gironde). Il est ainsi à se demander si, dans le cas de la chapelle Saint-Denis, la distinction entre les « entrants » et les « sortants » ne puisse pas faire référence à la fonction d'ossuaire de la chapelle, où les « entrants » ne désigneraient pas uniquement les vivants, mais également les restes des défunts.

La construction du chœur vers 1220

Vers 1220, la chapelle est dotée d'un nouveau chœur, dont les caractéristiques architecturales sont remarquables. De plan rectangulaire, il est coiffé d'une voûte sexpartite (**Fig. 10**) et est muni de six contreforts.

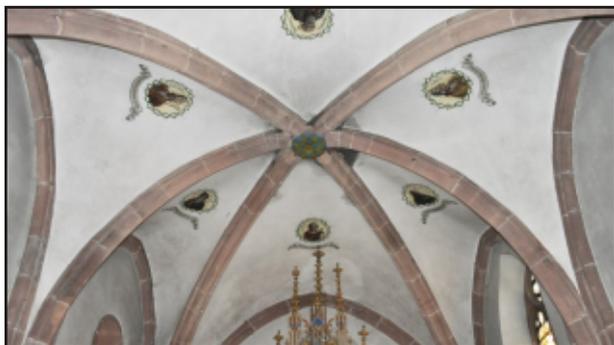


Fig. 10. La voûte sexpartite du chœur (©Inrap, B. Dottori).

Les caractéristiques stylistiques des supports de la voûte sont comparables à celles d'autres édifices du secteur (Neuwiller-les-Saverne, Allenwiller, Obersteigen). La collégiale d'Obersteigen, est datée par les sources écrites de 1213/1220. Le chœur de la chapelle Saint-Denis peut donc remonter à la même période et a selon toute vraisemblance été l'œuvre d'une équipe itinérante ayant œuvré dans le secteur vers les années 1210/1220.

A cette phase sont également attribuable le bénitier en niche et les deux portes à arc en plein-cintre situées à proximité de l'entrée de la nef au sud : ces dernières ouvraient sur l'ossuaire et permettaient de voir les ossements depuis le cimetière (voir Fig. 8).

Les modifications de la fin du Moyen Âge et du XVIe siècle

Entre la seconde moitié du XIIIe et le début du XVIe siècle, la chapelle connaît quelques transformations, avec la mise en place de fenêtres à remplages sur les trois faces du chevet et d'une table d'autel, peut-être destinée dès l'origine à accueillir le retable encore conservé dans la chapelle (**Fig. 11**).



Fig. 11. La table d'autel de la fin du Moyen Âge (©Inrap, B. Dottori).



Fig. 12. La charpente de la nef (mise en place en 1506 ou peu après - ©Inrap, B. Dottori).

Au début du XVIe siècle, la nef est concernée par une importante campagne de travaux. Vers 1506/1508, elle est coiffée d'une charpente à chevalet sur jambe de force en sapin, dont les assemblages sont exclusivement réalisés en tenons et mortaises. Datée par dendrochronologie de 1506, cette charpente est encore en quasi-totalité conservée de nos jours (**Fig. 12**).



Fig. 13. Le carrelage mis en place sur les niveaux de l'ossuaire (©Inrap, B. Dottori).

Durant cette phase, l'ossuaire de la partie occidentale de la nef est définitivement comblé. Un carrelage est mis en place directement par-dessus les ossements (**Fig. 13**). La partie orientale de la nef est alors excavée pour une raison indéterminée, vraisemblablement pour accueillir un nouvel ossuaire. Aucun ossement n'a toutefois été mis au jour dans cet espace. Vers 1575, cet espace est remanié, avec la mise en place de deux murs latéraux et le rehaussement du niveau de sol d'une dizaine de centimètres.

La transformation de 1697

En 1697, comme l'indique un millésime présent sur l'une des fenêtres du côté sud, la chapelle va connaître de nouvelles modifications. Le niveau semi-enterré de la partie est de la nef est comblé et un nouveau dallage est mis en place. La nef est désormais constituée d'un espace unique – tel qu'on le connaît de nos jours – éclairé de part et d'autre par deux séries de trois fenêtres hautes, dont l'une porte le millésime de 1697. La configuration actuelle de la chapelle remonte ainsi à cette période.

Les XIXe et XXe siècles

Quelques modifications mineures vont être apportées à l'édifice aux XIXe et XXe siècles. On peut ainsi citer l'achat d'une cloche à la fonderie Strasbourgeoise Louis Edel en 1839, qui a échappé à la réquisition de 1917 et se trouve de nos jours encore dans le clocheton surmontant le chevet.

En 1920, l'édifice fait l'objet d'une campagne de restauration, menée par le recteur Téléphore Biehler. Les peintures décoratives appliquées à l'intérieur de la chapelle à cette occasion ont cependant été recouvertes d'un badigeon dans les années 1970. Les vitraux des différentes fenêtres sont l'œuvre de l'atelier munichoïse Franz-Xaver Zettler, dont la signature est visible au bas de la fenêtre sud du chœur.

Des sépultures aux abords de la chapelle

L'occupation funéraire des abords de la chapelle a pu être appréhendée le long du mur sud de la nef. Le sarcophage accolé à ce mur, mis au jour lors du diagnostic de 2019 a été fouillé. Il s'agit d'un sarcophage monolithe à cavité céphalique datable du XIIe siècle. Ainsi que cela était apparu au diagnostic, le sarcophage, qui n'avait plus de couvercle, ne contenait que les tibias et les pieds d'un individu (**Fig. 14 - 15**). Ces ossements ont été datés au carbone 14 dans une fourchette comprise entre 1495 et 1659 (pour la probabilité à 95,4%, dont 67,2% pour l'intervalle 1495/1602). Cela indique que le sarcophage avait déjà anciennement été vidé de son contenu initial, remplacé par une nouvelle sépulture elle-même partiellement extraite ensuite.

À proximité du sarcophage a été mise au jour une sépulture contenant les restes de deux individus, l'un âgé de 7 à 11 ans, l'autre décédé en période périnatale (**Fig. 16**).

La fourchette de datation la plus probable obtenue par une analyse au carbone 14 permet de placer l'existence de l'individu le plus âgé entre 1635/1686 (44,9%).

Des analyses paléo-génétiques pratiquées sur le même individu ont permis de



Fig. 14. Le sarcophage mis au jour au pied de la chapelle (©Inrap, B. Dottori).



Fig. 15. Le sarcophage en cours de fouille (©Inrap, B. Dottori).



Fig. 16. La double sépulture d'enfants mise au jour à proximité du sarcophage. L'individu périnatal se trouve sur la partie haute du fémur droit du squelette de l'individu le plus âgé (©Inrap, B. Dottori).

déterminer qu'il est de sexe masculin, excluant donc le lien mère-enfant qui avait en un premier temps pu être envisagé. L'absence de crâne et donc d'ADN fossile exploitable sur l'individu périnatal n'a pas permis de confirmer un très probable lien de parenté entre les défunts.

Les données de la fouille permettent éventuellement de relier ces deux enfants avec l'épithaphe insérée dans le mur sud de la nef, mentionnant le décès en 1665 de deux frères, Hans-Diebold et Philipp-Joseph Senwig (**Fig. 17**) :

Hir ligen begraben Hans Dieboldt und Philippe Joseph Senwig engebrudere bridern so unmundig in einem Jahr gestorben deren vorbitt uns gott verleihen wolle (...) 1665.

« Ici reposent les frères Hans Diebold et Philippe Joseph Senwig, qui sont morts en une année et dont Dieu veuille nous accorder la grâce (...) 1665 »



Fig. 17. L'épithaphe insérée dans le mur sud de la nef (©Inrap, B. Dottori).

Plusieurs éléments permettent de lier la double sépulture à l'épithaphe :

La datation au carbone 14. Comme nous l'avons vu, la fourchette de datation la plus probable pour ces défunts, bien que le pourcentage reste somme toute assez faible (44,9%), englobe les années 1635 à 1686.

L'acte de baptême de Philipp Joseph Senwick. La sépulture des deux enfants dans le cimetière paroissial – et notamment celle d'un individu né peu après sa naissance – implique a priori qu'ils étaient baptisés.

Les registres paroissiaux de Marmoutier sont consultables en ligne sur le site des Archives d'Alsace. Pour les années 1650/1660, seuls sont toutefois conservés les registres des baptêmes. Nous avons pu retrouver l'acte

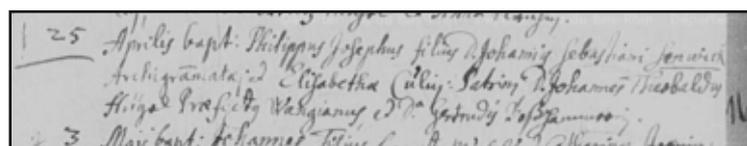


Fig. 18. Extrait de l'acte de baptême de Philipp Joseph Senwick (Archives d'Alsace-Strasbourg 3E283/3, p. 9).

de baptême de Philipp Joseph Senwick, daté du 25 avril 1665 (**Archives d'Alsace-Strasbourg 3E283/3, p. 9, Fig. 18**). L'épithaphe étant datée de 1665 (sans précision quant au mois), Philipp Joseph est donc décédé en période périnatale, mais baptisé. Il est le fils de Johann Sebastian

Senwick (né à Marmoutier en 1631 – Archives d'Alsace-Strasbourg, 3E283/2, p. 159), greffier (archigrammaticus) du bailliage de Marmoutier et d'Elisabeth Cuslin.

Nous n'avons malheureusement pas retrouvé l'acte de baptême du second enfant mentionné sur l'épithaphe, Hans Diebold, qui a peut-être été baptisé ailleurs qu'à Marmoutier. Cependant, Johann Sebastian Senwick et son épouse Elisabeth ont donné naissance à deux autres enfants, en septembre 1662 et avril 1664. Il est donc autorisé de penser que Hans Diebold soit né avant 1661. Nous avançons donc l'hypothèse d'être en présence de la sépulture des frères Senwick.

Ainsi que cela a été mis en avant dans l'étude anthropologique, les deux individus ont pu décéder simultanément (maladie non décelable sur les os), ou dans un laps de temps très court.

Dans ce cas l'aîné, Hans-Diebold serait décédé le premier, entre janvier et avril 1665. Sa sépulture aurait été rouverte pour accueillir son petit frère Philipp Joseph en avril ou mai 1665.

Une petite médaille en alliage cuivreux a été retrouvée à proximité du bassin de l'individu le plus âgé (**Fig. 19**). Sur le revers de la médaille étaient encore conservés des résidus de tissus dans lesquels se sont logées des pupes d'insectes nécrophages.

La médaille présente, sur l'avvers, une Vierge couronnée, vêtue d'un manteau brodé à motifs à carreaux, ornée de perles et de croix. Elle tient l'enfant Jésus, également vêtu d'un habit brodé. De part et d'autre, deux anges portent la couronne. Sur la partie gauche, on peut lire l'inscription 'MARIA' ; côté droit, l'inscription est en grande partie illisible, mais on distingue les mot 'CELL'. Au revers, le motif est moins bien conservé, mais on peut entrevoir, en partie médiane inférieure, un petit personnage debout, vraisemblablement un enfant. Un cordon en feuilles de laurier court sur le pourtour des deux faces de la médaille.



Fig. 19. La médaille de pèlerinage (©Inrap, B. Dottori).

Le motif et le texte permettent de déterminer l'origine de la médaille : elle provient du pèlerinage à la Vierge de Mariazell (Maria Cellensis) en Haute-Styrie (Autriche), à 90 km au sud-ouest de Vienne.

Le pèlerinage de Mariazell est, aux périodes médiévale et surtout Moderne, l'un des plus importants pèlerinages mariaux européens. Au XVIIe siècle, il accueillait en moyenne 120000 pèlerins par an, en provenance d'Allemagne, de Suisse, de Hongrie, de Bohême, mais également de France et d'Italie.

Les médaillons connus de ce pèlerinage figurent à l'avvers la même représentation de la Vierge couronnée par deux anges, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus (attestée sur un exemplaire de 1683). Sur la gauche, l'inscription 'MARIA' et à droite, ZELL, CELL ou CELLENSIS. Au revers y apparaît le plus souvent une scène issue des Évangiles apocryphes, le retour d'Egypte de la Sainte-Famille, figurant Marie et Joseph tenant chacun l'Enfant Jésus par la main. Au-dessus d'eux se trouve la colombe du Saint-Esprit et Dieu le Père apparaissant dans une nuée au milieu d'angelots. La présence d'un enfant et d'un ange sur le revers de la médaille de Marmoutier suggère que c'est bien cette scène qui pourrait y être représentée.

La récurrence de cette scène sur les médaille de Mariazell place la famille au premier plan.

Un certain nombre de médailles provenant de Mariazell et datables de la fin du XVIIe/début du XVIIIe siècle ont été retrouvées dans la région du Rhin Supérieur (Fribourg-en-Breisgau, Neukirch, Villingen, Bade-Wurtemberg).

Au final, l'étude archéologique de la chapelle permet de bien se rendre compte de l'importance architecturale et patrimoniale de cet édifice : initialement conçue comme chapelle-ossuaire, elle est dotée au XIIIe siècle d'un chœur coiffé de la plus ancienne voûte sexpartite connue en Alsace. Comme nous l'avons vu, elle abrite d'autres éléments patrimoniaux remarquables, comme la table d'autel et le retable de la fin du Moyen Âge, la charpente de 1506 et le carrelage de la partie occidentale de la nef.

On ne peut donc que louer l'action de la Ville de Marmoutier pour la sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel.

Boris Dottori
INRAP – Centre archéologique de Strasbourg
boris.dottori@inrap.fr



RETOUR SUR LES DERNIÈRES ACTIONS DES MAR'MOTS

L'association Mar'mots organise des actions pour **aider et soutenir les classes des écoles de Marmoutier dans leurs projets.**

Toujours active et dynamique, voici les actions que nous avons réalisées cette dernière année :

Lotos-bingo de février et octobre

Chaque édition de nos soirées Loto-bingo a été un succès, avec **plus de 350 joueuses et joueurs venus tenter leur chance à chaque soirée.**

Plus de 3000 euros de lots sont à gagner à chaque soirée. Les dernières éditions ont ainsi vu les plus chanceux repartir avec un vélo électrique, un spa gonflable, un PC portable ou encore des entrées à Europa-park ou au Royal Palace.

La prochaine édition du Loto des Mar'mots aura lieu le samedi 28 septembre 2024.



Soirée Halloween du 31 octobre 2023

Une nouvelle soirée Halloween couronnée de succès, avec un spectacle de magie, une excellente ambiance musicale, et de très nombreux petits monstres déguisés ! Rendez-vous le 31 octobre 2024 pour une nouvelle édition.



Distribution des Manneles

Comme chaque année, nous avons **offert avec plaisir un Mannele à chaque élève de l'école** de Marmoutier à l'occasion de la Saint Nicolas.



Couronnes de l'Avent

Les petites mains de l'association ont travaillé dur pour vous proposer de **jolies couronnes et décorations à temps pour l'Avent** (2022 et 2023).

Marché de Noël

Nous avons eu le plaisir de **vendre des décorations de Noël**, et de prendre les enfants en **photo avec le Saint-Nicolas** durant l'événement « Marmoutier sur le chemin de Noël » début décembre 2023.

Chocolats de Pâques

L'approche de la période de Pâques est toujours synonyme de **vente de chocolats** pour nous, en partenariat avec la chocolaterie Daniel Stoffel.

Aide financière à l'école

Le bilan de ces dernières années est positif. Toutes ces actions nous permettent de financer **des sorties, interventions ou achats selon les besoins des écoles à hauteur de 12 000€ par an.**

Merci !

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de l'association et les autres parents, mamies et papys, amis, nounous, etc... pour tout leur investissement indispensable au succès de toutes ces actions. Merci également à l'équipe technique de la Ville de Marmoutier, toujours présente, à la Commune et à la liste des parents d'élèves pour leur partenariat sur plusieurs actions.

Un grand MERCI !

Clarisse Vitorino, présidente

L'OMSLC, c'est quoi ?

L'Office Municipal des Sports, Loisirs et de la Culture a pour but d'organiser toutes fêtes et manifestations autour des thèmes du sport et des loisirs à Marmoutier, et de coordonner la participation des associations locales à ces événements.

Retour sur quelques actions et manifestations :



Fête de la musique

Cette année, la fête de la musique aura lieu le samedi 22 juin à Marmoutier.

Comme l'année dernière, nous espérons que la météo sera clémente, et nous serons heureux de vous accueillir sur la place de l'Abbatiale pour une soirée de musique, avec en fin de soirée le groupe de pop-rock Sheerdoor !

Buvette, restauration (tartes flambées, grillades) et desserts sur place, proposés par le club canin (A.E.C.M.), le Boxing Club Marmoutier et Magy's Gym & Sports.

Pass-loisirs



Le pass-loisirs, ce sont des **activités sportives, artistiques ou culturelles proposées aux jeunes de 4 à 17 ans** du secteur lors de leurs vacances scolaires.

Un vaste programme de sorties, sports et activités est proposé par de nombreuses associations de Marmoutier et des alentours : bricolage, boxe, gym, sorties nature, découverte des pompiers, handball, initiation au BMX, krav maga, football, basket, ... et de nombreux autres !

La plupart des sessions ne coûtent que 2€ par enfant. La commune reverse de son côté 5€ par

enfant et par session à l'association organisatrice en guise de soutien.

Nous adressons **un grand MERCI** à toutes les associations faisant de ce Pass-loisirs un succès !

Les prochaines sessions auront lieu cet été - Restez informé sur le site de la commune : marmoutier.fr

Sport et culture en fête



C'est une journée de découverte des associations qui cette année a eu lieu le 2 juin à la salle multifonctions. Les associations locales peuvent se présenter et réaliser des démonstrations au public.

Rendez-vous en 2025 pour la prochaine édition !

Marmoutier sur le chemin de Noël

Cette année, nous vous donnons rendez-vous le week-end du 30 novembre/1^{er} décembre pour déambuler autour de notre Abbatiale et les petites rues avoisinantes.



La dernière édition (2023) a permis aux visiteurs de profiter d'une **magnifique et chaleureuse ambiance**, grâce à des contes indiens et de l'Avent, un spectacle de jonglage, des blind-tests musicaux, les chants de la chorale, des guimauves grillées et des mannele à décorer.

Le **Saint-Nicolas et ses ânes** ont déambulé dans les rues, tandis que la soirée concert et karaoké a une nouvelle fois révélé les talents vocaux du public.

Merci

Nous souhaitons adresser un grand **merci à tous les membres de l'association, aux bénévoles, aux associations participantes aux différentes actions et aux services de la Ville de Marmoutier**. Ces manifestations ne pourraient avoir lieu sans vous.

Clarisse Vitorino, présidente,

Mathieu Muths, vice-président

Pour nous contacter : omslc@marmoutier.fr

À 16h31, le samedi 24 février 2024 a marqué le début de la deuxième édition du carnaval de Marmoutier, organisée par l'association Carnaval de Marmoutier.

Les membres de l'association, sous les costumes et les masques des Maursmunster, se trouvaient en tête du cortège, suivis de 11 groupes, 4 chars et la sorcière pour conclure le défilé. Tout au long du trajet, des bonbons et des confettis ont été distribués, pour le bonheur des petits et des grands.

A la fin du parcours juste avant sa crémation, la sorcière a été installée sur son bucher par quelques membres qui ont dansé autour d'elle. Le coup d'envoi de la soirée a été donné avec l'ouverture de la

salle polyvalente qui a accueilli la soirée carnavalesque avec l'orchestre Bergtal Echo pour l'animation et le service a été fait par les membres de l'association et des bénévoles. Le feu d'artifice offert par la municipalité a été l'un des moments forts de la soirée, émerveillant le public.

La cavalcade et la soirée ont été couronnées de succès. Prochain rendez-vous le samedi 29 juin 2024 pour la 1^{ère} Summer party organisée par l'association.



LA FIBRE EST DÉPLOYÉE ! ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE ?

Vous avez peut-être déjà entendu un voisin ou un ami parler de sa connexion internet, plus rapide et simultanée depuis quelques temps ? Eh oui, le réseau fibre optique Rosace est bien installé dans la commune !

Quelles démarches ?

Vous n'avez pas encore de ligne fibre optique à votre domicile ? Pas de panique, voici les étapes à suivre :

- Testez votre éligibilité sur www.rosace-fibre.fr dans la rubrique « **Éligibilité et démarches** ».
- Si vous êtes éligible, à vous de jouer et de choisir un FAI (Fournisseur d'Accès Internet) parmi les opérateurs présents sur le réseau et sur votre commune.
- Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches, consultez notre rubrique « Éligibilité et démarches », suivez la marche à suivre et préparez les documents et les justificatifs demandés en amont.

Laissez-vous ainsi guider vers la procédure appropriée et retrouvez l'avancée de votre dossier en ligne.

La fin du réseau cuivre

Pensez dès maintenant à la fibre optique avant l'arrêt total du réseau téléphonique (2026 et 2030).

Aujourd'hui, la technologie fibre optique vous offre une multitude d'avantages, comparée à l'ADSL qui est vouée à disparaître progressivement sur l'ensemble du territoire. Plus stable et plus performante, elle est la solution à tous vos soucis de connexion !

Alors, prêt à passer à la fibre optique ?

Plus d'information sur www.rosace-fibre.fr, rubrique « Éligibilité et démarches »

Suivez également La Fibre Rosace sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn.

ÉTAPE 1

Testez votre éligibilité



Scannez ce QR code ou inscrivez ce lien dans votre barre de recherche
www.rosace-fibre.fr/tests

ÉTAPE 2

Trouvez votre opérateur



Scannez ce QR code ou inscrivez ce lien dans votre barre de recherche
www.rosace-fibre.fr/faqs

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE 1799 / ASVP 1799

En 2018, la mairie a mis sur pied une équipe de bénévoles pour nettoyer et dévégétaliser les stèles du cimetière juif, sur proposition de M. Rossano, chargé de mission du patrimoine au CIBR (Consistoire Israélite du Bs-Rhin) et du grand Rabbin de Strasbourg et du Bas-Rhin, Harold Abraham Weill. Un an plus tard, les 500 tombes ont retrouvées leur éclat et lisibilité.



Après une interruption liée au Covid, l'équipe enrichie de nouveaux membres, a repris les travaux sous la houlette d'Ingrid Töldte. Forte de l'expérience des bénévoles de Fegersheim, et du soutien du service technique, elle a entrepris le relevage des stèles à l'aide d'une chèvre, de verrins hydrauliques et beaucoup d'huile de coude.

Afin de pouvoir continuer ce travail de longue haleine et dans des conditions optimales, ils ont décidé de créer une association, en partenariat avec le CIBR et la commune de Marmoutier. Son objectif, outre la restauration de ce patrimoine et lieu de mémoire, est sa valorisation et transmission aux générations futures. A cet effet, seront organisés des conférences, concerts et autres animations dont un circuit guidée "Sur les traces du judaïsme de Marmoutier".

Le Comité directeur

- Présidente : Ingrid Töldte
- Vice président : Patrick Fischer
- Secrétaire : Régis Gauvrit
- Trésorier : Patrick Tertrain
- Assesseure : Marie Tertrain
- Assesseure : Monique Gauvrit

Si vous souhaitez rejoindre notre association ou nous soutenir, vous pouvez écrire à asvp1799@gmail.com ou contacter Ingrid au 07 83 67 62 59

Ingrid Töldte, Présidente ASVP 1799



QUI SOMMES NOUS ?

NOTRE ASSOCIATION A POUR OBJET LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE, EN CONCERTATION AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS INSTITUTIONNELS.

ELLE PROMEUT LE VIVRE ENSEMBLE PAR LA TRANSMISSION DE LA MEMOIRE.



SOUTENEZ-NOUS !

Mes coordonnées

Nom :

Prénom :

ou raison sociale :

adresse :

Adresse mail :

@

Je fais un don de €

J'adresse mon don avec ce coupon à :
ASVP 1799
Ingrid Tôldte,
9 rue du Berger
67440 MARMOUTIER

Un reçu vous sera envoyé à réception du paiement.

Je souhaite adhérer à l'association :
demande sur asvp1799@gmail.com

Date et signature



SUR LES TRACES DU JUDAÏSME DE MARMOUTIER



PARTICIPEZ À UNE BALADE CULTURELLE UNIQUE

3 HEURES DE BALADE POUR DÉCOUVRIR PLUS DE 700 ANS D'HISTOIRE JUIVE DE MARMOUTIER

Des guides bénévoles formés et impliqués dans la préservation et la valorisation du patrimoine vous accompagneront pour découvrir tous les lieux emblématiques de cette histoire. Un parcours à pied dans un bourg abbatial alsacien, témoin de ce "Vivre ensemble" ancestral. Balade bucolique et culturelle incluant un verre de l'amitié. TARIF 10 euros, gratuit moins de 14 ans.



DÉCOUVREZ UNE HISTOIRE DU JUDAÏSME EN ALSACE



VISITE GUIDÉE SUR RÉSERVATION

☎ 07 83 67 62 59

✉ asvp1799@gmail.com



<http://www.asvp1799.fr>



ASVP 1799



FESTIVAL RÉCUP'ART, DEUXIÈME ÉDITION - 15 ET 16 JUIN 2024

Après une 1^{ère} édition en 2022 qui a permis de découvrir l'**art de la création à partir de ferraille récupérée**, le service culturel de la mairie remet le couvert du 15 au 16 juin prochain, de 10h à 18h.

Installés sur le parking du Schlossgarten, **dix artistes, venus de toute la France, montreront leur savoir-faire en créant sous les yeux du public, des œuvres originales émanant de matériaux piochés dans une benne à métaux** mise à disposition par le SMICTOM de Saverne. Ces œuvres inédites, de taille plus ou moins imposantes, pourront être acquises par les visiteurs.

Les enfants pourront eux aussi développer leur esprit créatif sous la houlette de Virginie Eschenlohr-Heyd, et confectionner de véritables petits chefs-d'œuvre à partir de matériaux de récupération.

Le **groupe de rock Vintage Spirit clôturera en beauté ce festival** en distillant des airs de musique celtique, rock, et world.

Petite restauration et buvette seront assurées par l'association Le Bonheur est dans le pré.

Une matinée citoyenne aura lieu en parallèle de ce festival (voir page 47).

En alliant préservation de l'environnement et art de la récupération, la commune souhaite encourager

FESTIVAL RÉCUP'ART
MARMOUTIER - PARKING DU SCHLOSSGARTEN
Samedi 15 juin - dimanche 16 juin

Démonstrations 10 artistes
Samedi et dimanche de 10h à 12h et de 13h à 17h
Création d'œuvres originales par des artistes ferrailleurs à partir d'objets métalliques récupérés

Ateliers à la Bibliothèque
Création à partir d'objets récupérés Samedi de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h
Création d'une œuvre collective Dimanche de 14h30 à 16h Sur inscription au 07 83 62 54 37

Expo-vente
Dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h

ENTREE LIBRE

Petite restauration - buvette
Par Le Bonheur est dans le Pré

Renseignements 07 83 62 54 37
STATIONNEMENT GRATUITE PARKING DU JOUR BLANC

Dimanche à 16h30

www.marmoutier.fr

Ville de Marmoutier

l'engagement citoyen pour embellir notre cité et protéger notre planète, mais aussi la créativité et l'expression artistique à travers la valorisation des objets recyclés. Une belle façon de sensibiliser à la fois à l'environnement et à l'art !

Ingrid Töldte



Photo du festival Récup'art, édition 2022

EXPOSITION TEMPORAIRE : « LA MAGIE DES ORGUES DE BARBARIES » DU 1ER MAI AU 31 DÉCEMBRE 2024

Une nouvelle épopée musicale prend vie à l'Atelier de l'Orgue avec l'ouverture de la nouvelle exposition temporaire « La Magie de l'Orgue de Barbarie ».

Plongez dans un voyage à travers le temps et l'espace alors que six orgues de barbarie exceptionnels s'animent dans un décor inspiré des cabinets de curiosités.

Du 1er mai au 31 décembre, les visiteurs sont invités à explorer l'ingéniosité artistique de ces instruments emblématiques du XIXe siècle. Chaque orgue, soigneusement sélectionné pour son caractère unique, révèle une histoire et une esthétique envoûtante.

Les orgues de barbarie ont été choisis pour être au cœur de cette exposition, car ce sont des instruments populaires et mobiles, se distinguant ainsi des grands orgues. Ces instruments modestes mais charismatiques étaient autrefois les compagnons fidèles des rues et des places publiques, captivant les passants avec leur musique entraînante. Leur portabilité et leur adaptabilité les rendaient accessibles à un large public, ajoutant une dimension sociale et communautaire à leur attrait musical. Ainsi, en mettant en lumière les orgues de barbarie, l'exposition célèbre non seulement leur héritage musical, mais aussi leur capacité à transcender les frontières et à apporter de la joie où qu'ils aillent.

Cette exposition est en partenariat avec la facture d'orgue *Jäger und Brommer* et avec la boutique *L'Atelier des Curieux*.

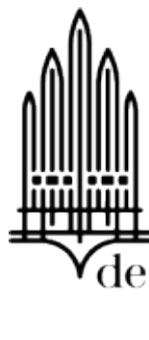
Exposition tous public.

Une programmation variée sera proposée tout au long de l'année en lien avec cette thématique.

Accessible durant les horaires d'ouverture.



Affiche par l'artiste En attendant la pluie / Mylène Diebold

 L'Atelier
de l'Orgue

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE



En 590 le moine irlandais Léobard, disciple de Colomban, fonde un 1er monastère Leobardi Cella. Après la destruction de celui-ci par un incendie en 717, l'abbé Maur reconstruit l'abbaye en 724, qui prend alors le nom de Mauri Monasterium.

Cet anniversaire mémorable sera célébré durant les mois de septembre et octobre. Il sera décliné en quatre thématiques basées sur le triptyque sociologique : le **celtisme**, le **monachisme**, le **judaïsme** et les **corporations**.

Des **conférences, visites, concerts, expositions et animations diverses seront organisées**, avec la participation des maurimonastériens de tous âges. D'autres manifestations en cours d'élaboration se rajouteront d'ici le mois de septembre. Les conférences auront toutes lieu à la salle communale.

Un programme détaillé sera disponible en mairie, dans les commerces, sur la page Facebook et le site de la Ville.

LE CELTISME : 7 ET 8 SEPTEMBRE

Samedi 7 septembre

Visite et Conférence :

15h : Visite guidée de l'abbatiale Jean Paul Lerch (sur inscription au 07 83 67 62 59 max 40 personnes)

17h : Conférence ; Alexandre Bolly, rapport de fouilles du tumulus

Concert :

19h : Petite restauration/Buvette, "**Les 3 Barbus ou presque !**"

Dimanche 8 septembre

Participation du **Highland Dragoons Pipe Band** à la messe et aubade sur le parvis de l'abbatiale

LE MONACHISME : 14 ET 15 SEPTEMBRE

Samedi 14 septembre

Visite et Conférence :

15h : Visite guidée de l'abbatiale par Jean Paul Lerch (sur inscription au 07 83 67 62 59 max 40 personnes)

17h : Conférence Stéphane Bérhault, présentation des travaux à l'abbatiale

Dimanche 15 septembre :

Conférences :

14H : Benoît Tock : Histoire du monachisme

15H : Anne Rauner : Histoire de l'abbaye Saint-Martin

LES CORPORATIONS : 28 ET 29 SEPTEMBRE

Dimanche 29 septembre

Démonstration d'artisanat :

Sculpteur, tonnelier, potier, ferronnier...

Animations :

Spectacle de marionnette en vitrail (Galerie du tricéphale) : Mylène Billand
Déambulation théâtrale et musicale : Communauté du Tis'sReve
Kapplabbaye, animation musicales etc...

JOURNÉE D'ÉTUDES « MARMOUTIER AU MOYEN ÂGE : NOUVEAUX REGARDS SUR L'ABBAYE ET SON BOURG » : 22 OCTOBRE

De 9h-18h sur inscription

Au Palais Universitaire ou la MISHA - (Maison Inter Universitaire des Sciences de l'Homme - Alsace), Strasbourg.

Thomas Brunner, Benoît Jordan, Daniel Peter, Anne Rauner, Boris Dottori, Alexandre Bolly...

Pour toute réservation, ou demande de renseignement, contacter Anne Rauner : anne-claire.rauner@ac-strasbourg.fr

LE JUDAÏSME : 27 OCTOBRE

Conférences :

10h30 : Accueil

11h - 12h30 : Alain Kahn « la communauté juive de Marmoutier »

12h30-14h : Buffet

14h-15h : Bertrand Rietsch « Les Marx Brothers : des Alsaciens d'Origine Contrôlée ? »

15h-16h : Jean-Pierre Lambert « L'évolution, des synagogues en Alsace »

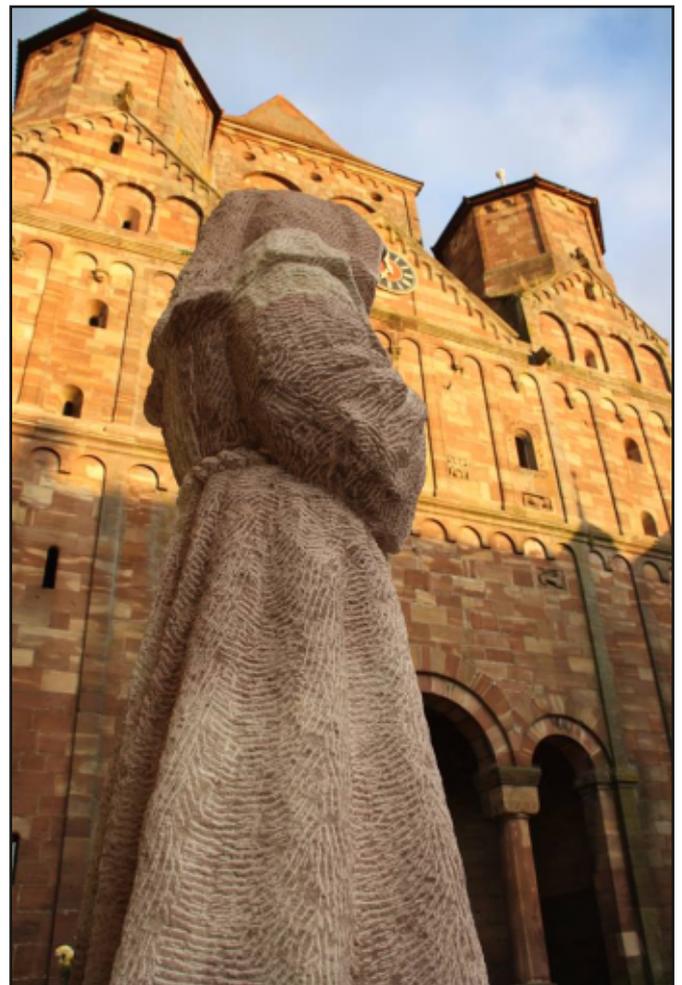
Concert :

17h : Polyphonies Hébraïques de Strasbourg à l'abbatiale

ANIMATIONS, EXPOSITIONS

Des animations et expositions proposées par la bibliothèque, La forge, les écoles et d'autres auront lieu ainsi que des expositions à l'église abbatiale.

Ingrid Töldte,
Adjointe à la culture



L'ÉTAIN S'EXPOSE AU MUSÉE DE MARMOUTIER

L'exposition temporaire 2024 est consacrée aux **étains alsaciens du XVIII^e siècle**. Une collection d'une centaine de pièces réalisée par les Maîtres potiers alsaciens est exposée de mai à octobre 2024 au Musée du Patrimoine et du Judaïsme alsacien. Bien connu depuis l'Antiquité, cet art ancestral explose au XII^e siècle et atteint son apogée au XVIII^e siècle. C'est avec grand plaisir que les guides bénévoles vous feront découvrir cette très belle collection qui s'expose à partir du 5 mai 2024.

Conférence le 9 juin

Dans le cadre des conférences, nous accueillons cette année, Monsieur Bertrand Bergbauer, docteur en histoire de l'Art, conservateur en chef du Patrimoine, chef du Service Régie et Muséographie en charge des collections archéologiques et Arts et

Traditions Populaires au Musée de La Cour d'Or de Metz et Philippe Bastian, maître en histoire de l'art à l'Université de Strasbourg, antiquaire dans l'entreprise familiale fondée en 1871 au pied de la cathédrale de Strasbourg. Cette conférence à deux voix, intitulée : « **L'étain, un luxe pour tous au XVIII^e siècle, entre Paris et Strasbourg** » aura lieu le **9 Juin 2024 à 15 heures dans la Salle Communale** (ancienne synagogue rue du plan à Marmoutier).

Ouverture estivale

Cette année le musée sera ouvert à partir du 8 juillet 2024 jusqu'au 31 août tous les après-midi du lundi au samedi de 14 heures à 17 heures afin de satisfaire au mieux les visiteurs.



**MUSÉE DU PATRIMOINE
et du JUDAÏSME ALSACIEN
MARMOUTIER**

6 rue du Général Leclerc 67440 MARMOUTIER
Email musee.marmoutier@orange.fr - 03 88 02 36 30 - Site Web : www.museedemarmoutier.fr
Association inscrite au Registre des Associations du Tribunal de Saveme, Vol. 11, folio 471, 08 septembre 1977
SIREN 791 209 919



Ouverture du Musée le 5 mai 2024
10 - 12 heures
14 - 18 heures

Ouverture :

mai, juin, septembre, octobre :

dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
(fermé le 1^{er} et le 8 mai)

Juillet et août :

du lundi au samedi de 14 h à 17 h
dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Toute l'année sur réservation
03 88 02 36 30



Exposition temporaire
2024

« Les étains alsaciens du XVIII^e siècle »

ÉCOLE DE MUSIQUE



L'école de musique accueille des élèves de tout âge et tout niveau chaque lundi et vendredi. Ils s'initient à la pratique de **l'accordéon, du chant, du clavier, du piano** et à la formation musicale.



Les jeunes artistes se sont produits lors du **concert « Noël en fête »** qui s'est déroulé devant plus d'une centaine de personnes. De belles prestations ont démontré le sérieux du travail effectué lors des cours. Une invitée de marque, ISAKA, chanteuse, auteur, compositeur, metteur en scène, a subjugué le public tant à l'accordéon qu'au piano. Elle a transporté l'auditoire dans son monde poétique.

Une **collaboration avec l'école de Marmoutier** a vu le jour en avril et va se prolonger jusqu'en juin. Les élèves de moyenne et grande sections de maternelle, les CP, CE1 et CE2 de l'école primaire sont venus découvrir l'accordéon et le piano à l'école de musique. Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet ont expliqué le fonctionnement de

ces instruments et ont illustré les explications par des extraits musicaux. Ce moment a permis aux enfants de poser des questions, de chanter, de pratiquer le rythme et enfin d'essayer en groupes restreints, les instruments. Une expérience pédagogique formidable! Merci aux enseignantes pour leur confiance.



Les jeunes musiciens participeront à la **fête de la musique** qui aura lieu le 22 juin.

Des portes ouvertes de l'école de musique ont été organisées mi-juin, pour préparer la **rentrée musicale 2024-25**. Les personnes intéressées pour suivre des cours à partir de septembre 2024 peuvent s'inscrire dès à présent sur www.danieljurquet.com, onglet « inscriptions ». Les renseignements peuvent se faire par téléphone au 06.08.49.45.85.

Lors du **cycle d'initiation** proposé aux enfants débutants (à partir de 5 ans), un instrument sera mis gratuitement à disposition.

Un **jardin musical** réservé aux 3-4 ans est également à l'ordre du jour si un minimum d'inscrits est atteint.

Vous pouvez suivre l'actualité de l'école sur www.danieljurquet.com, sur la page Facebook ou la chaîne Youtube.

D'ici là, passez d'agréables vacances.



web

20 ANS DU FOYER PIERRE VALDO : UNE HISTOIRE D'HUMANITÉ À MARMOUTIER

Depuis deux décennies, la résidence Pierre Valdo a tissé son histoire au cœur de Marmoutier, offrant un refuge à ceux qui en ont le plus besoin. Ce lieu, bien plus qu'une simple structure médicalisée, est devenu le foyer de nombreux résidents, chacun apportant sa propre histoire, sa propre lumière.

En septembre 2004, le projet prenait forme : offrir un espace de vie sécurisé et bienveillant pour les adultes polyhandicapés et porteurs de trouble du spectre autistique. Aujourd'hui, avec 45 résidents accueillis, la Résidence "Pierre Valdo" incarne cet engagement profond envers la dignité et le respect de chaque individu.

Pour marquer cette étape importante, **une célébration toute particulière est prévue le 22 septembre 2024**. Sous le thème épique du **Moyen Âge**, les résidents et le personnel vous invitent à partager un moment de convivialité et de partage. **Spectacles médiévaux présentés par l'association LES CAVALIERS DU RÊVE, animations et découvertes** seront au rendez-vous, dans un esprit d'inclusion et d'ouverture.

Au-delà de la fête, cette journée est l'occasion de célébrer la richesse de la diversité, de sensibiliser sur les défis liés au handicap, et de rappeler l'importance du soutien de chacun. Nous espérons que cette célébration renforcera les liens qui nous unissent en tant que voisins, amis et citoyens de Marmoutier. Ensemble, honorons ces 20 années de partage, de solidarité et d'humanité. Venez nombreux pour célébrer avec nous cette belle histoire qui continue de s'écrire jour après jour.

C'est dans cet esprit que le foyer ouvre ses portes pour partager avec les citoyens de Marmoutier un moment d'émotion et de convivialité. Cette journée spéciale sera également l'occasion de présenter le travail quotidien accompli au sein de la résidence, ainsi que les défis et les réussites rencontrés au fil des années.

Nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui

ont soutenu la Résidence "Pierre Valdo" au cours de ces deux décennies, que ce soit par leur présence, leur aide ou leur soutien moral. Ensemble, continuons à bâtir un avenir plus lumineux et humain, dans le respect et la solidarité qui nous animent.

Rendez-vous le 22 septembre prochain à partir de 10h30 au Foyer Pierre Valdo de Marmoutier. **Une billetterie pour l'événement sera bientôt mise en ligne** : alors restez informés en suivant notre actualité sur notre site internet www.fondation-sonnenhof.org et nos réseaux sociaux : LinkedIn, Facebook, Instagram.



Recherche de bénévoles

D'autre part, nous continuons de **rechercher des bénévoles pour l'organisation de cette belle fête**.

Vous pouvez accéder par le lien ci-dessous à un formulaire permettant votre inscription, avec vos coordonnées, le créneau horaire sur lequel vous souhaitez vous rendre disponible et le poste que vous souhaitez occuper :

<http://fam-valdo.marmoutier.fr>



“Les cavaliers du rêve”

SPECTACLE ÉQUESTRE MÉDIÉVAL

ANIMATIONS MÉDIÉVALES & MUSICALES
REPAS MÉDIÉVAL

20



MARMOUTIER
22 septembre 2024
à partir de 10h30
Spectacles : 11h / 14h / 15h30

**LE FOYER D'ACCUEIL
MÉDICALISÉ PIERRE VALDO
FÊTE SES 20 ANS**

Chaque vie est une lumière



SONNENHOF
FONDATION PROTESTANTE

NOS VERGERS SONT UNE RICHESSE !

L'association Trésors de nos vergers agit autour de Marmoutier pour valoriser les ressources de nos vergers de plein vent qui font partie de la richesse de notre commune.

Ce sont près de 60 espèces végétales qui ont été recensées l'été dernier par un étudiant en agronomie sur une parcelle de vergers confiée à l'association : une belle diversité qui montre à quel point nos vergers peuvent constituer un havre de paix relative pour les espèces vivant à proximité de la nôtre. Le lièvre, le blaireau et le chevreuil sont régulièrement aperçus. La commune est aussi l'une des plus riches du piémont vosgien en matière d'oiseaux – plus de cent espèces observées selon l'Office des données naturalistes du Grand-Est – grâce à la variété de ses paysages : forêt de Tannenwald, haies autour du Heckberg, mosaïque du Koppberg, zone humide vers Schwenheim, aulnaie en amont du lavoir...

L'agenda des balades Dame nature et cie

Sam 20 juillet – 14h30 – Plumes d'oiseaux – À la découverte des plumes et du vol des oiseaux – Idéal pour les enfants

Sam 3 août – 14h30 – Traces de vie animale en forêt

Début septembre – 19h30 – Le brame du cerf – dates selon le déroulement du rut

Fin octobre – 18h30 – Le voyage des grues cendrées – dates selon le déroulement de la migration



Pourtant, les vergers haute-tige régressent dans le secteur et c'est pour participer à leur maintien qu'agit Trésors de nos vergers. L'association propose aux propriétaires de vergers de s'occuper de leurs arbres fruitiers et de transformer les récoltes en fruits séchés, avec les Moelleux du Heckeland. La taille générant beaucoup de bois, l'association distribue des cagettes de bois de chauffage : idéal pour les kacheloffe !



À la découverte des oiseaux

Pour avoir envie de maintenir les vergers, le plus sûr est de s'y promener et d'en connaître les richesses. Les oiseaux sont particulièrement présents sur le ban maurimonastérien si bien que l'association a son programme d'animations nature centré sur la faune ailée, avec *Dame nature et compagnie*. Des balades à l'écoute des oiseaux tout au long de l'année.

Les balades Dame nature et cie durent en général 2h. Chaque participant.e reçoit un feuillet pédagogique ainsi qu'un sachet de fruits moelleux. La participation est à partir de 10 € par personne – 5€ pour les enfants de 6 à 10 ans. Le lieu exact de rendez-vous sur le ban communal est transmis par SMS ou @ la veille de l'animation. Les sorties ont lieu tout au long de l'année et le programme est diffusé entre autres par @ : envoyer un @ à l'association pour demander à faire partie de la liste de diffusion de Dame nature et cie.

Contactez Trésors de nos vergers :
tresors@netcourrier.com

Tous ensemble**Repas offert**
aux participants

Journée Citoyenne

Agissons pour notre cadre de vie
en participant à cette journée le

Samedi 15 juin 2024
de 8h30 à 12h00

Les chantiers

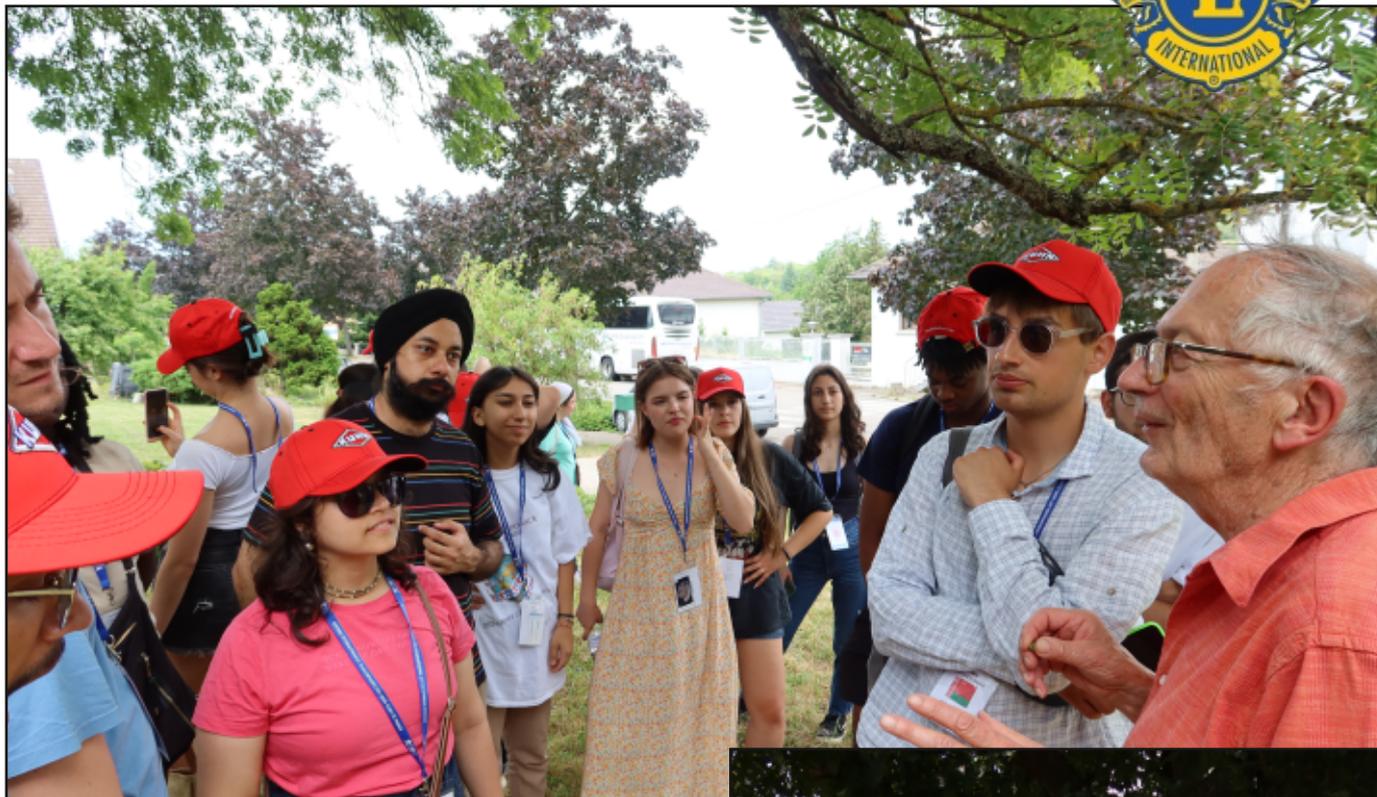
Désherbage et rajout de copeaux
sur l'axe principal
Désherbage au cimetière
et mise en place d'espaces à végétaliser
Rangement de tuiles aux ateliers
Travaux au lavoir... et autres !

Repas offert
aux participants

Inscription en mairie
ou sur marmoutier.fr

Ville de
Marmoutier

CORMIER INTERNATIONAL



L'été dernier, Jean Braud ancien garde forestier a pu accueillir un groupe de jeunes étrangers dans le cadre des Centres Internationaux Francophones du Lions Clubs. C'est ainsi que 37 jeunes gens de 25 nationalités différentes se sont retrouvés sous les cormiers de Marmoutier, dont les 2 fameux arbres labelisés « arbres remarquables » en 2022.

Ouzbeks, Indiens, Hongrois, Cubains et tellement d'autres ont fait partie des 200 jeunes qui chaque année arrivent des 5 continents pour des activités centrées autour de la culture et l'amitié entre les peuples. Les CIF des Lions Clubs veulent développer chez ces jeunes participants leur connaissance de la langue de Molière et de la culture française, mais surtout leur compréhension multiculturelle.

Une belle journée à sillonner Marmoutier et ses environs et sûrement une première pour le village qui recevait autant de personnes de toute la planète.



SORTIE JUMELAGE SASBACH-MARMOUTIER DU 17 SEPTEMBRE 2023

Le dimanche 17 septembre 2023, par une de ces chaudes journées ensoleillées de fin de saison que l'on nomme en dialecte de part et d'autre du Rhin d'un terme identique de « altweibersommer », des membres du Club Vosgien de Marmoutier ont fait le déplacement à Durbach en Forêt-Noire pour randonner avec leurs amis du Schwarzwaldverein de Sasbach-Obersasbach.

Après une collation de bienvenue, emmené par Claudia Wilhelm du SWVSO, ce groupe bi-national a réalisé le parcours parfaitement balisé du Durbacher Weitblick. Comme son nom le laisse à penser, il permet d'apprécier des vues magnifiques : sur cette vallée de Durbach riche d'un vignoble implanté sur des versants fortement pentus d'une part, et sur cette plaine rhénane, d'autre part, dont la flèche de la cathédrale se dresse au milieu comme point de repère. A l'issue d'ascensions répétées, de multiples endroits parfaitement aménagés pour profiter du panorama à l'occasion de

pauses bienvenues ont permis de se réhydrater : un abri aménagé en bibliothèque qui invite à marier la contemplation du paysage avec une rencontre littéraire, une chapelle (Brandstetter Kapelle) et, dominant la vallée depuis mille ans, le château de Staufenberg.

Et parce qu'un terroir viticole façonné par l'homme ne s'apprécie pas seulement avec les yeux ou en le parcourant à pied, les hôtes du Bade-Wurtemberg offrirent la dégustation de deux de leurs crus à l'ombre d'une gloriette au moment de déjeuner.

Puis le cheminement lent des randonneurs reprit pour rejoindre la vallée et, longeant la rivière du Durbach, revenir au point de départ où les présidents des deux sections témoignèrent de leur satisfaction commune d'avoir partagé une merveilleuse journée.

M-D



LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ, TOUR DE TAILLE AU VERGER



Ce dimanche 4 janvier 2024, ce sont **plus d'une quarantaine de personnes qui ont rejoint les abords du collège de Marmoutier pour assister à un cours de taille**. Ce cours organisé par l'association le Bonheur est dans le pré en relation avec la commune de Marmoutier a été conduit par Benoit Boehm président de l'Association Arboricole des Sous-Coteaux du Schneeberg, assisté par quelques membres qui ont facilité son intervention.

Les vergers appartenant à la commune de Marmoutier, dans lesquels ont eu lieu le cours, ont fait l'objet d'un vaste projet de plantation d'arbres fruitiers en 2021 et 2022 qui a abouti à l'implantation de plus de 200 jeunes arbres à haute tige. Après la taille de plantation effectuée il y a un ou deux ans, il s'agissait donc essentiellement de procéder à une taille de formation visant à structurer les jeunes fruitiers.

Après quelques considérations sur la plantation, préparation du sol, positionnement du point de greffe au-dessus du niveau du sol, orientation de l'arbre par rapport au vent dominant et à la lumière, Benoit Boehm a procédé à plusieurs tailles en prodiguant conseils et recommandations et en répondant régulièrement aux questions des participants. Parmi le public de nombreuses personnes, propriétaires à Marmoutier, avaient bénéficié dans les dernières années d'un don de

fruitiers par la commune, et se posaient beaucoup de question sur la façon de conduire les jeunes arbres.

Les démonstrations et les explications de monsieur Boehm ont été très pédagogiques et très appréciées par les participants. Nombre de charpentières à sélectionner et leur orientation, axe central, hiérarchie et positionnement entre les charpentières et les sous-charpentières. Rôle dominant du bourgeon terminal et réactions provoquées par sa taille. Au cours de son intervention sur différents arbres dans des configurations variables, branches abimées, charpentières en surnombre, parties malades, le moniteur a énoncé plusieurs solutions possibles pour pallier à quelques problèmes fréquents. Au passage, des discussions ont eu lieu sur les traitements possibles en cas de maladies, sur les limites de taille sur des sujets plus âgés, sans parler de la récente suppression de la taxation sur les 50 premiers litres d'alcool produits lors d'une distillation !



A l'issue de près de trois heures de taille, les derniers participants un peu frissonnants, en raison du vent frais qui avait soufflé tout au long de la matinée se sont séparés avec la perspective de renouveler ce type de cours l'année prochaine sur des arbres plus avancés.

UNE PREMIERE ANNÉE D'ACTIVITÉ POUR L'ATELIER DE TRANSFORMATION DE FRUITS



Inauguration de l'Obsthiesel, c'est officiel !

Après une belle inauguration festive et conviviale il y a à peine un an, la dynamique équipe de l'Obsthiesel a eu fort à faire.

Au fil des saisons se sont succédé les séchages et les pressages de fruits à noyaux ou à coques, pour le grand bonheur des amateurs sachant apprécier les délicieuses ressources du territoire.



Convivialité et ambiance assurée !



Pommes, poires, quetsches, cerises font de délicieux goûters tout au long de l'année



Séchage de fraises



Huile en bouteille

A NOTER - REDUCTION DES DECHETS

Il est désormais possible de **déposer sur le stand du Bonheur est dans le pré à la Wacht, tous vos bouchons plastique, liège synthétique et liège naturel.**

Ils seront récupérés et valorisés par l'association **LES BOUCHONS DE L'ESPOIR**





AUGMENTER L'USAGE DU VÉLO À MARMOUTIER, EST-POSSIBLE ?

OUI ! Et nous allons voir comment et pourquoi !

Réfléchissons aux raisons qui nous font prendre la voiture pour nous rendre quelque part dans Marmoutier :

- se rendre au travail,
- se rendre à l'école, au collège, à l'église, à la mairie,
- se rendre à la Poste, à la banque, dans les commerces,
- aller voir le médecin, le dentiste
- rendre visite à quelqu'un
- se rendre à son club de sport ou de loisir
-

Cela vaut-il vraiment la peine de prendre la voiture ?

Nous ne parlons pas bien sûr des personnes dont la mobilité est réduite pour des raisons d'âge ou de santé. Ni des déplacements par temps pluvieux (contre le froid, des gants et bonnets sont imparables !).



Des chiffres éloquentes :

- Notre commune s'étire sur 2,8 km depuis l'entrée Sud (côté Singrist) jusqu'au bout de la zone commerciale côté Nord.
- Sa traversée dans le sens de la largeur est de 700 mètres maximum (Ouest/Est).
- Concrètement, et n'habitant pas tous sur sa frange limitrophe, il est donc fort probable qu'un déplacement dans Marmoutier représente généralement entre 1 et 3 kilomètres....

Par contre, se déplacer avec des enfants ne devrait pas trop être un problème. Les petits adorent être installés sur un siège enfant derrière leur papa ou leur maman. On sent le vent sur ses joues, on est directement en prise avec le milieu.

Pour ceux qui sont capables de maîtriser leur propre vélo, rouler en « conduite accompagnée » avec un adulte, est une conquête et responsabilise les jeunes. Sans parler des adolescents, qu'il n'est pas souhaitable de véhiculer alors qu'ils souffrent déjà de trop de sédentarité.

Reste enfin la question des courses. Là encore l'équipement d'un panier intégré, et/ou de sacoches, font merveille. Il est aisé, pour une personne en bonne santé, de transporter une dizaine, voire une vingtaine de kilogrammes de chargement.

Les avantages du vélo



Réduire notre impact sur la planète

La quantité de CO2 émise sur 1 km par une personne qui se déplace à vélo ou à pied est de 0g, contre 400g en voiture thermique ou 200g en voiture électrique (chiffres de l'ADEME).

Se déplacer autant que possible à vélo, est un geste simple pour contribuer à faire baisser nos émissions de gaz à effet de serre. Plutôt que d'attendre que les autres s'y mettent, soyons nous-mêmes les moteurs du changement !

Alors CHICHE ?

Pacte pour la transition
Collectif citoyen du Pays de Saverne

pacte-67440@listes.transition-citoyenne.org



Outre **le plaisir de rouler**, enfourcher son vélo est **pratique, rapide, économique, bon pour la santé et bon pour la planète !**

TRAJETS	Aller	Retour
Exxelia (Eurofarad) / Restaurant A la Charrue	2 min	3 min
Mairie / Collège	4 min	4 min
Gare / parking du Schlossgarten	4 min	4 min
Mairie / Pharmacie	3 min	3 min
Mairie / Zone commerciale (bout)	9 min	7 min
Chapelle Sindelsberg / Arrêt bus rue du Sindelsberg	3 min	8 min

Source : Google maps

DROIT DE RÉPONSE

Réponse lue lors de la dernière séance du Conseil Municipal du 8 avril 2024 :

A la suite de la parution sur la « Tribune Citoyenne de Marmoutier » d'un petit article mettant en cause le travail de nos ouvriers et se clôturant par la question de mon inaction en tant que déléguée de l'environnement, je cite :

« Nous constatons que la municipalité de Marmoutier élague des haies depuis 2 jours au lieu dit "petit bois du Schlossgarten" (photos en commentaires). Un bel exemple à ne pas donner à nos concitoyens !

Pour rappel Il est strictement interdit de couper ou d'arracher toute haie après le 15 mars et jusqu'au 31 juillet. (Arrêté préfectoral du 15 mars 2002 pour le Bas-Rhin).

Mais que fait notre déléguée environnement ? »

Je vous précise les points suivants :

L'auteur de l'article, un conseiller municipal qui est tenu, je le rappelle par l'article du chapitre des CGCT consacré aux « Conditions d'exercice des mandats locaux » (articles L2123-1 à L2123- 35) :

Article 1 - L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité,

Accuse nos ouvriers communaux d'élaguer des haies.

Or ces ouvriers n'ont jamais élagué quoi que ce soit.

Ils se sont simplement contentés de déposer sur place le toilette extérieur dont nous avons fait l'acquisition pour que Diebolt TP puisse travailler.

Un troisième ouvrier se trouvait sur les lieux, qui je précise était en congés, afin de ramasser du bois au niveau de l'école à ciel ouvert, bois qui était déjà coupé depuis près d'un an.

Je n'y vois rien d'illégal.

Afin de respecter le travail que font nos ouvriers et tout simplement ces êtres humains je demande (et au nom de la majorité) à ce que la vérité soit rétablie et qu'un Erratum soit publié sur votre page Facebook.

Je fais un petit aparté afin de reprendre vos termes dans le dernier Bulletin Municipal « *Que l'équipe de la majorité nous entende et fasse preuve de davantage de transparence, de motivation, de respect tel est notre vœu pour un meilleur déroulement de cette mandature* ».

Je pensais, peut-être à tort que justement nous arrivions à mieux dialoguer et à s'écouter mais je déplore cette attitude et je souhaite savoir ce que me vaut cette attaque personnelle car je pense que sur le fond les projets que j'ai pu réaliser sont assez visibles par l'ensemble de la population !

Mélanie Burckel, conseillère municipale déléguée à l'environnement

Avec le groupe majoritaire : Mme Amandine ALLIENNE-DISS, Mme Mercédès AUBURTIN, Mme Virginie BUCHELRIVAT, Mme Mélanie BURCKEL, Mme Mélanie BURKHALTER, M. Aimé DANGELSER, M. Cédric FAESSEL, Mme Claude FIXARI, M. Joël GAVALET, M. Matthieu HALFAOUI, M. Thomas HEIDERICH, M. Sébastien MONNERIE, M. Mathieu MUTHS, Mme Dorothee SCHULTZ, M. Claude SCHWALLER, Mme Ingrid TÖLDTE, Mme Clarisse VITORINO, M. Jean-Claude WEIL.

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Comme vous le savez, nous essayons d'être réalistes et objectifs dans nos propos. Cela n'est malheureusement pas toujours le cas de la majorité municipale. En témoigne la page "Expression du groupe majoritaire" du précédent bulletin municipal.

Dans notre texte, nous évoquions l'absentéisme des élus de la majorité municipale, ce qui nous a valu d'être traités d'irresponsables pratiquant la "politique de la chaise vide". Non, c'est trop facile ! Comme trop souvent, le groupe majoritaire a attendu notre texte pour rédiger le leur, se contentant d'en inverser le sens. Ces propos honteusement déplacés et cette forme de méchanceté ne sont dignes de personne. Nous avons clairement expliqué notre choix : nous ne voulons pas encourager l'absentéisme, pour nous, la présence des élus aux Conseils municipaux est fondamentale pour notre démocratie locale. À noter que depuis... les conseillers sont de nouveau davantage présents.

Dans ce même texte de l'expression majoritaire, la critique sur le changement d'équipe de l'Office Municipal des Sports et de la Culture datant de 2020 est incohérente et incompréhensible. Rappelons que l'équipe de l'OMSLC active de 2004 à juillet 2020, ancienne mandature, avait à sa tête Jean-Louis Muller alors deuxième adjoint. Celui-ci a décidé de cesser sa collaboration dès la mise en place de la nouvelle mandature dont il ne faisait plus partie en tant que décisionnaire, pour laisser à la nouvelle équipe la possibilité d'agir selon ses aspirations. Cet office étant lié à la politique menée par l'équipe municipale au pouvoir, la décision de changer d'équipe est saine et attendue, pourquoi s'en étonner ?

La précédente équipe de l'OMSLC a agit dans tous les domaines (sportif, loisir, culture) avec spontanéité, rigueur, responsabilité sans jamais compter son temps, avec une sorte d'abnégation pour que chaque résultat soit positif et apprécié ! Notons que cette équipe hautement compétente et dévouée, n'a jamais été reconnue ni remerciée par M. le Maire.

Nous sommes satisfaits que l'organisation de la vie

associative reprenne et ce du fait que quelques personnes (grâce à elles uniquement), s'investissent aussi comme nous l'avons fait. De notre côté nous continuons à être actifs au sein des associations dont nous sommes responsables et/ou membres.

Nous souhaitons vivement que le débat politique monte d'un cran pour aborder de vraies questions. Nous profitons de la participation de notre commune au dispositif "Village d'avenir" pour abonder dans le sens de l'article relatant la visite de Mme la préfète où il est écrit que "Des solutions semblent possibles pour aller dans la bonne direction, faire de Marmoutier une station verte ou une petite cité de caractère..." Nous espérons que l'équipe majoritaire ira dans "la bonne direction" en menant des études plus pertinentes pour chacun de ses projets, tenant compte de l'environnement, tant naturel que patrimonial. Nous pensons que tous les projets devraient être étudiés avec une vision globale, et non traités indépendamment les uns des autres, sans lien ou cohérence. C'est pourquoi nous demandons, depuis le début de cette mandature, des études plus poussées, accompagnées de visuels, afin de pouvoir évaluer au mieux et permettre de débattre de la pertinence des investissements choisis. D'autant plus que nos finances se réduisent drastiquement...

Par exemple, concernant le projet annoncé de Pump-track proposé sur l'actuel terrain d'entraînement de football, aussi bien l'intention (finances) que sa localisation ne nous semblent pas judicieux. Comme nous l'avons déjà souligné, nous pensons que les abords du mur blanc devraient être valorisés différemment. D'autres investissements annoncés lors du vote du budget primitif 2024 ne nous semblent pas convaincants, c'est pourquoi nous n'avons pas avalisé ces choix. Trois conseillers de la majorité se sont également abstenus.

Merci de nous suivre sur <https://www.facebook.com/LaTribuneCitoyenneMarmoutier>

L'Équipe de la Minorité Municipale
Jean-Louis Muller, Angèle Italiano-Kalck, Isabelle Lorentz, Pierrot Recht, Jean Muckensturm

FESTIVAL RÉCUP'ART

MARMOUTIER - PARKING DU SCHLOSSGARTEN

Samedi 15 juin - dimanche 16 juin



Démonstrations 10 artistes

Samedi et dimanche
de 10h à 12h et de 13h à 17h
Création d'œuvres originales par des artistes
ferailleurs à partir d'objets métalliques récupérés

Ateliers à la Bibliothèque

Créations à partir d'objets récupérés
Samedi de 10h30 à 12h
et de 14h30 à 16h
Création d'une œuvre collective
Dimanche de 14h30 à 16h
Sur inscription au 09.70.36.54.07

Expo-vente

Dimanche de 10h à 12h
et de 14h à 17h

ENTREE LIBRE

Petite restauration - buvette
Par Le Bonheur est dans le Pré

Renseignements 07 83 67 62 59
STATIONNEMENT CONSEILLÉ PARKING DU MUR BLANC



Dimanche à 16h30

Ville de
Marmoutier

www.marmoutier.fr



Tous ensemble



Repas offert
aux participants

Journée Citoyenne

Agissons pour notre cadre de vie
en participant à cette journée le

Samedi 15 juin 2024
de 8h30 à 12h00

Les chantiers

Désherbage et rajout de copeaux
sur l'axe principal
Désherbage au cimetière
et mise en place d'espaces à végétaliser
Rangement de tuiles aux ateliers
Travaux au lavoir... et autres !

Repas offert
aux participants

Inscription en mairie
ou sur marmoutier.fr

Ville de
Marmoutier

FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI
22 JUIN
MARMOUTIER
PL. DE LA MAIRIE*

* SALLE MULTIFONCTIONS
EN CAS DE PLUIE

PROGRAMME SUR
WWW.MARMOUTIER.FR